

QUI SONT LES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE ET OÙ CHOISISSENT-ILS D'ÉTUДИER ?

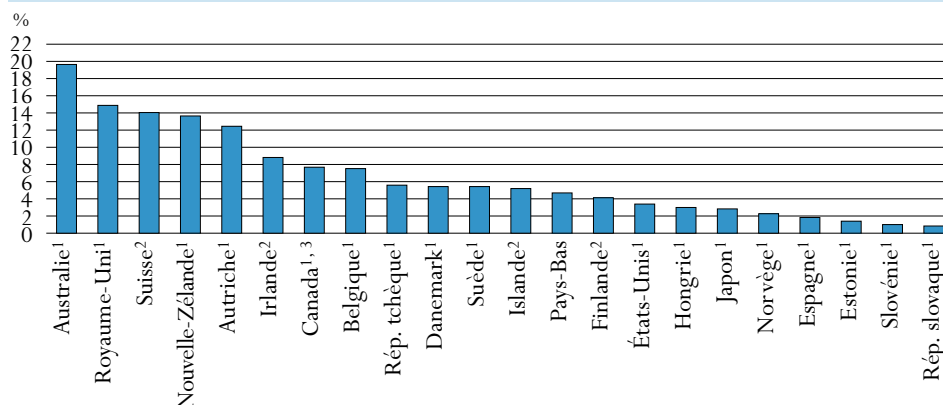
Cet indicateur décrit la mobilité des étudiants et donne un aperçu de l'ampleur de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire dans les pays membres et partenaires de l'OCDE. Il rend également compte des tendances en la matière au niveau mondial, présente précisément les principaux pays d'accueil et montre l'évolution de leurs parts de marché dans le secteur international de l'éducation. Il explique aussi certaines des raisons sous-jacentes qui amènent les étudiants désireux de poursuivre leurs études à l'étranger à choisir leur pays de destination. Par ailleurs, il analyse l'ampleur de la mobilité internationale des étudiants par pays d'accueil et présente la répartition de ces effectifs par pays et région d'origine, par type de formation et par domaine d'études. En outre, il étudie, par pays d'accueil, la répartition des étudiants non ressortissants qui y sont scolarisés. Enfin, il s'intéresse aux implications que la mobilité internationale des étudiants peut avoir dans les pays d'accueil en matière d'immigration. La proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs de l'enseignement tertiaire donne ainsi une idée précise de l'importance de la mobilité internationale des étudiants dans les différents pays.

Points clés

Graphique C2.1. Mobilité internationale des étudiants dans l'enseignement tertiaire (2007)

Ce graphique montre le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs de l'enseignement tertiaire. En raison des contraintes relatives à la communication des données et selon la législation des pays en matière d'immigration, la mobilité internationale des étudiants est déterminée soit sur la base du pays où les étudiants résident, soit sur la base du pays où ils étaient scolarisés auparavant.

Les étudiants en mobilité internationale, soit les individus qui se rendent dans un autre pays dans l'intention d'y poursuivre des études, représentent une proportion des effectifs de l'enseignement tertiaire qui est comprise entre moins de 1 % et près de 20 %. Ils sont particulièrement nombreux en Australie, en Autriche, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse.




Remarque : les données présentées dans ce graphique ne sont pas comparables avec les données sur les étudiants étrangers publiées dans les éditions de *Regards sur l'éducation* antérieures à 2006 ou dans d'autres sections du présent chapitre.

1. Les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base de leurs pays de résidence.
2. Les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base du pays où ils étaient scolarisés auparavant.
3. Année de référence : 2006.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE, Tableau C2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2009).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/682616230542>

Autres faits marquants

- En 2007, plus de 3.0 millions d'étudiants étaient scolarisés dans un pays dont ils n'étaient pas ressortissants, ce qui représente par rapport à l'année précédente une augmentation de 3.3 % des effectifs totaux d'étudiants étrangers déclarés à l'OCDE et à l'Institut de statistique de l'UNESCO.
- L'Allemagne, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni accueillent à eux seuls 48 % de l'ensemble des étudiants étrangers dans le monde. En valeur absolue, les proportions les plus importantes d'étudiants en mobilité internationale originaires de pays de l'OCDE sont constituées par les étudiants venant d'Allemagne, de Corée, des États-Unis, de France et du Japon ; les proportions les plus importantes d'étudiants en mobilité internationale originaires de pays partenaires sont quant à elles issues de Chine et d'Inde.
- Les étudiants en mobilité internationale représentent 10 % au moins des effectifs de l'enseignement tertiaire en Australie, en Autriche, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse et plus de 20 % des effectifs des programmes de recherche de haut niveau en Australie, en Belgique, au Canada, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse.
- Trente pour cent au moins des étudiants en mobilité internationale optent pour des formations en sciences, en agronomie ou en ingénierie en Allemagne, au Canada, aux États-Unis, en Finlande, en Suède et en Suisse.

Contexte

C2

Alliée à l'ouverture des marchés du travail, l'évolution générale vers la libre circulation des capitaux, des biens et des services a entraîné une augmentation de la demande de formation à dimension internationale. Les compétences internationales sont de plus en plus importantes étant donné l'interdépendance accrue des économies mondiales. Les entreprises actives sur la scène internationale sont à la recherche de collaborateurs familiers avec les langues étrangères et possédant des compétences interculturelles fondamentales pour travailler avec des partenaires internationaux. Les pouvoirs publics et les individus comptent de plus en plus sur l'enseignement tertiaire pour élargir l'horizon des étudiants et leur permettre de mieux comprendre les langues, les cultures et les pratiques commerciales dans le monde. S'inscrire dans un établissement d'enseignement tertiaire à l'étranger est l'un des moyens pour les étudiants de mieux connaître des cultures et des langues étrangères et, ainsi, d'améliorer leurs perspectives d'emploi. Plusieurs pays de l'OCDE – en particulier des pays membres de l'Union européenne (UE) – ont d'ailleurs mis en œuvre des politiques et des programmes destinés à stimuler cette mobilité pour établir des relations interculturelles et construire des réseaux sociaux qui leur serviront dans le futur.

Du point de vue macroéconomique, les négociations internationales sur la libéralisation des services mettent en évidence les implications commerciales de l'internationalisation de l'offre de services d'éducation. Certains pays de l'OCDE semblent d'ailleurs déjà se spécialiser dans l'exportation de services d'éducation. À long terme, l'internationalisation croissante de l'enseignement (voir l'encadré C2.1) aura vraisemblablement un impact de plus en plus important sur l'équilibre économique des pays, grâce aux revenus générés par les droits de scolarité et la consommation sur place des étudiants en mobilité internationale. À cet égard, on notera qu'outre la mobilité internationale des étudiants, la diffusion électronique, par-delà les frontières, de formations d'une grande souplesse et la création, par certaines universités, de campus à l'étranger sont les témoins de la dimension commerciale de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire. Toutefois, il n'existe pas encore de données comparables sur ce sujet.

Les retombées économiques de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire sont nombreuses et ne se limitent pas aux coûts et bénéfices à court terme qui influent sur la balance commerciale des pays. Ainsi, l'internationalisation de l'enseignement peut permettre à des systèmes d'éducation plus modestes et/ou moins développés d'améliorer leur efficacité. En effet, les études à l'étranger peuvent constituer une solution alternative avantageuse à l'offre nationale de formations et permettre aux pays de concentrer leurs ressources limitées sur des cursus se prêtant davantage à des économies d'échelle ou bien d'augmenter la scolarisation dans l'enseignement tertiaire malgré une capacité d'accueil insuffisante dans le pays.

Par ailleurs, le développement rapide de l'enseignement tertiaire dans les pays de l'OCDE – et, plus récemment, dans la plupart des pays émergents (voir l'édition de 2005 de *Regards sur l'Éducation*) – a aggravé les problèmes de financement des systèmes d'éducation nationaux et a mis en évidence l'intérêt de recruter des étudiants étrangers. Dans certains pays, les étudiants en mobilité internationale sont la cible de pratiques de recrutement actif, car les établissements d'enseignement tertiaire comptent de plus en plus sur leurs droits de scolarité pour financer leurs activités. À l'inverse, un certain nombre d'autres pays encouragent leurs ressortissants à partir à

l'étranger pour faire leurs études, en raison d'une capacité d'accueil insuffisante par rapport à la demande, conséquence du développement rapide de leur enseignement tertiaire. Au cours de ces dernières années, l'essor de « l'économie de la connaissance » et la compétition mondiale pour les compétences ont donné un nouvel élan à l'internationalisation des systèmes d'éducation dans de nombreux pays de l'OCDE, le recrutement d'étudiants en mobilité internationale s'inscrivant désormais dans une stratégie plus globale de recrutement d'immigrants hautement qualifiés.

Sur le plan institutionnel, l'augmentation des recettes que les étudiants en mobilité peuvent générer, que ce soit par le biais de droits de scolarité plus élevés ou de subventions publiques, est un élément moteur de l'internationalisation de l'éducation. Quant aux établissements d'enseignement tertiaire, ils ont aussi intérêt à s'engager dans des activités internationales pour établir ou préserver leur réputation, à l'heure où la concurrence scolaire s'intensifie sur la scène mondiale.

Pour les établissements d'enseignement, le recrutement international des étudiants peut aussi avoir des conséquences sur les modes d'enseignement, dans la mesure où les programmes de cours et les méthodes pédagogiques doivent être adaptés pour prendre en charge des effectifs d'une plus grande diversité culturelle et linguistique. Ces inconvénients sont toutefois compensés par les nombreux avantages que l'accueil d'étudiants en mobilité internationale procure aux établissements. La présence potentielle d'étudiants en mobilité internationale impose en effet aux établissements d'enseignement tertiaire d'offrir des formations de qualité pour se démarquer d'établissements concurrents. À cet égard, elle peut contribuer au développement d'un enseignement tertiaire de qualité, hautement réactif et axé sur les besoins de ses bénéficiaires. De plus, les inscriptions d'étudiants étrangers peuvent contribuer à atteindre la masse critique requise pour diversifier l'éventail des formations, mais aussi accroître les ressources financières des établissements si ces étudiants prennent à leur charge l'intégralité de leurs frais de scolarité (voir l'encadré C2.3) : ces deux avantages peuvent inciter les établissements à favoriser les inscriptions d'étudiants en mobilité internationale et, par voie de conséquence, à limiter les admissions d'étudiants autochtones. Toutefois, rares sont les éléments qui corroborent l'existence de ce phénomène, qui ne s'observe que dans le cas de certaines formations prestigieuses et très prisées proposées par des établissements réservés à l'élite (OCDE, 2004).

Au niveau des individus concernés, l'avantage que leur procurent des études à l'étranger dépend dans une grande mesure des politiques adoptées à leur égard, tant dans leur pays d'origine (aide financière aux étudiants allant étudier à l'étranger) que dans leur pays d'accueil (droits de scolarité et aide financière aux étudiants en mobilité internationale) (voir l'encadré C2.3). Les taux de change et le coût de la vie dans le pays d'accueil ont également un impact sur le coût des études à l'étranger. Par ailleurs, les avantages à long terme d'études à l'étranger dépendent en grande partie de la reconnaissance des diplômes les sanctionnant et de la mesure dans laquelle ils sont valorisés sur le marché du travail local.

L'analyse des proportions d'individus scolarisés à l'étranger donne un aperçu de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire. Il importe à l'avenir d'élaborer des méthodes visant à quantifier et à évaluer d'autres composantes de l'internationalisation de l'enseignement.

Observations et explications

Concepts et conventions terminologiques employés dans cet indicateur

Il convient de définir les concepts et les conventions terminologiques employés dans cet indicateur, car ils diffèrent de ceux utilisés dans les éditions de *Regards sur l'éducation* antérieures à 2006. Avant l'édition de 2006, ce sont les étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, c'est-à-dire les individus scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants, qui faisaient l'objet de cet indicateur. Or, cette définition ne permet pas de prendre toute la mesure de la mobilité internationale des étudiants, car les ressortissants étrangers scolarisés dans un pays ne doivent pas nécessairement tous leur présence sur le territoire à la seule intention d'y faire des études. Ainsi, les étudiants issus de l'immigration (de leur propre chef ou sur l'initiative de leurs parents) qui sont des résidents permanents du pays dans lequel ils sont scolarisés étaient inclus dans le total. En conséquence, les effectifs d'étudiants étrangers étaient surestimés dans les pays où les taux de naturalisation des migrants étaient relativement faibles. De plus, les individus qui font des études dans le pays dont ils sont ressortissants peuvent être des étudiants en mobilité internationale, par exemple s'ils ont vécu à l'étranger avant de revenir dans leur pays d'origine pour faire leurs études. Dans un souci d'améliorer l'évaluation de la mobilité internationale des étudiants et donc la comparabilité des données sur l'internationalisation de l'enseignement, l'OCDE a modifié en 2005 les instruments de collecte de données en collaboration avec Eurostat et l'Institut de statistique de l'UNESCO. Selon le nouveau concept retenu, les étudiants en mobilité internationale sont ceux qui se rendent à l'étranger dans le but spécifique de suivre des études.

Idéalement, un indicateur de la mobilité internationale des étudiants doit rendre compte des effectifs d'étudiants partis à l'étranger pour suivre des études. L'évaluation de la mobilité internationale des étudiants dépend toutefois dans une grande mesure de la législation des pays en matière d'immigration, des dispositions en matière de mobilité et des contraintes relatives à la disponibilité des données. Il est par exemple impossible de se baser sur les statistiques de délivrance de visas pour estimer le nombre d'étudiants en mobilité internationale sur le territoire de l'Union européenne et celui plus vaste de l'Espace économique européen à cause du principe de la libre circulation des individus. C'est pourquoi l'OCDE permet aux pays de définir les étudiants en mobilité internationale soit sur la base du pays dont ils étaient des résidents permanents, soit sur la base du pays où ils étaient scolarisés auparavant (quelle que soit leur nationalité), selon le critère opérationnel qui convient le mieux à leur contexte national. En règle générale, le pays de scolarisation antérieure semble le critère le plus adapté pour les pays membres de l'UE, car ce critère opérationnel permet de tenir compte des flux intracommunautaires d'étudiants (Kelo *et al.*, 2005). Quant au pays de résidence, c'est un critère pertinent dans les pays où l'entrée sur le territoire aux fins d'études est conditionnée par l'obtention d'un visa.

Dans cette édition, la convention terminologique adoptée est la suivante : on emploie l'expression « étudiants en mobilité internationale » pour désigner les étudiants qui se rendent dans un pays autre que leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure dans le but spécifique de poursuivre des études et l'expression « étudiants étrangers » pour désigner les étudiants qui sont scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants (comme cette définition implique la prise en considération des résidents permanents, elle donne lieu à une surestimation de la mobilité internationale des étudiants). Toutefois, comme certains pays sont encore dans l'impossibilité de communiquer des

données sur la mobilité internationale des étudiants sur la base de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure, des indicateurs distincts des « étudiants en mobilité internationale » et des « étudiants étrangers » sont présentés dans plusieurs tableaux et graphiques, mais ils sont séparés afin de rappeler que la prudence est de mise lors de leur interprétation.

Enfin, les effectifs mondiaux d'étudiants scolarisés à l'étranger peuvent être sous-estimés, car ils sont évalués sur la base des étudiants scolarisés dans des pays qui fournissent des données à l'OCDE et à l'Institut de statistique de l'UNESCO. Par ailleurs, les analyses tendanciennes sont toutes basées sur l'évolution du nombre d'étudiants étrangers dans le temps, car les séries chronologiques sur les étudiants en mobilité internationale ne sont pas encore disponibles. Des travaux sont en cours pour combler ces lacunes et élaborer des séries chronologiques rétrospectives sur les étudiants en mobilité internationale qui pourront être utilisées dans les prochaines éditions de *Regards sur l'éducation*.

Évolution des effectifs d'étudiants étrangers

En 2007, 3.0 millions d'étudiants étaient scolarisés dans l'enseignement tertiaire dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants, dont 2.5 millions (soit 83.5 %) dans un pays de l'OCDE. Cela représente une augmentation de 3.3 % des effectifs totaux d'étudiants étrangers dans le monde par rapport à l'année précédente, soit 96 000 individus de plus en valeur absolue. Cette hausse est légèrement supérieure dans les pays membres de l'OCDE (3.4 %). Depuis 2000, le nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger dans l'enseignement tertiaire a augmenté de 59 % dans les pays de l'OCDE et dans le monde, soit une progression annuelle moyenne de 7 % (voir le tableau C2.6).

Par comparaison avec 2000, le nombre d'étudiants étrangers a plus que doublé en Australie, en Corée, en Espagne, en Grèce, en Irlande, en Italie, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en Pologne et en République tchèque et, dans les pays partenaires, au Chili et en Estonie. En revanche, le nombre d'étudiants étrangers n'a pas augmenté de plus de 25 % en Belgique, aux États-Unis et en Turquie (voir le tableau C2.1). Selon la moyenne établie sur la base de la période allant de 2000 à 2007, le nombre d'étudiants étrangers a progressé davantage dans l'ensemble des pays de l'OCDE (135 %) que dans les 19 pays membres de l'OCDE qui sont membres de l'UE (97 %) (voir le tableau C2.1).

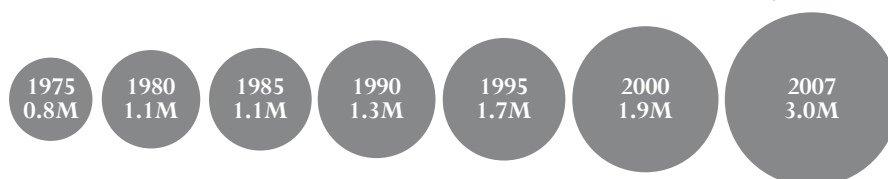
L'analyse combinée des données de l'OCDE et de l'Institut de statistique de l'UNESCO permet de dégager des tendances à plus long terme et révèle la forte croissance du nombre d'étudiants étrangers (voir l'encadré C2.1). Au cours de ces 30 dernières années, le nombre d'étudiants scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants a fortement augmenté dans le monde : il est passé de 0.8 million en 1975 à 3.0 millions en 2007, soit plus du triple. L'internationalisation de l'enseignement tertiaire s'est intensifiée durant les 12 dernières années, reflétant la mondialisation croissante des économies et des sociétés.

Plusieurs facteurs ont contribué à l'accroissement du nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger depuis 1975. Pendant les premières années de la période étudiée, les stratégies mises en œuvre par les pouvoirs publics pour promouvoir et entretenir les liens politiques, sociaux, culturels et académiques entre les pays ont joué un grand rôle, en particulier dans le contexte de la construction européenne, dont un objectif politique majeur était précisément de créer une compréhension mutuelle chez les jeunes Européens. Un raisonnement similaire a conduit les

décideurs d'Amérique du Nord à adopter des politiques de coopération académique. Au fil du temps cependant, des facteurs de nature plus économique ont pris davantage d'importance. Ainsi, la démocratisation des prix du transport, la diffusion des nouvelles technologies et l'apparition de moyens de communication plus rapides et moins coûteux ont de toute évidence contribué au renforcement de l'interdépendance des économies et des sociétés dans les années 1980 et 1990. Ce phénomène est particulièrement manifeste dans le secteur des technologies de pointe et sur les marchés du travail. L'intensification de l'internationalisation des emplois hautement qualifiés a incité les individus à acquérir une expérience internationale pendant leurs études. De plus, la généralisation du recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC) a réduit les coûts d'information et de transaction liés aux études à l'étranger et a stimulé la demande de formations à dimension internationale.

Encadré C2.1. Accroissement à long terme du nombre d'étudiants scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants

Accroissement de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire (1975-2007)



Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO.

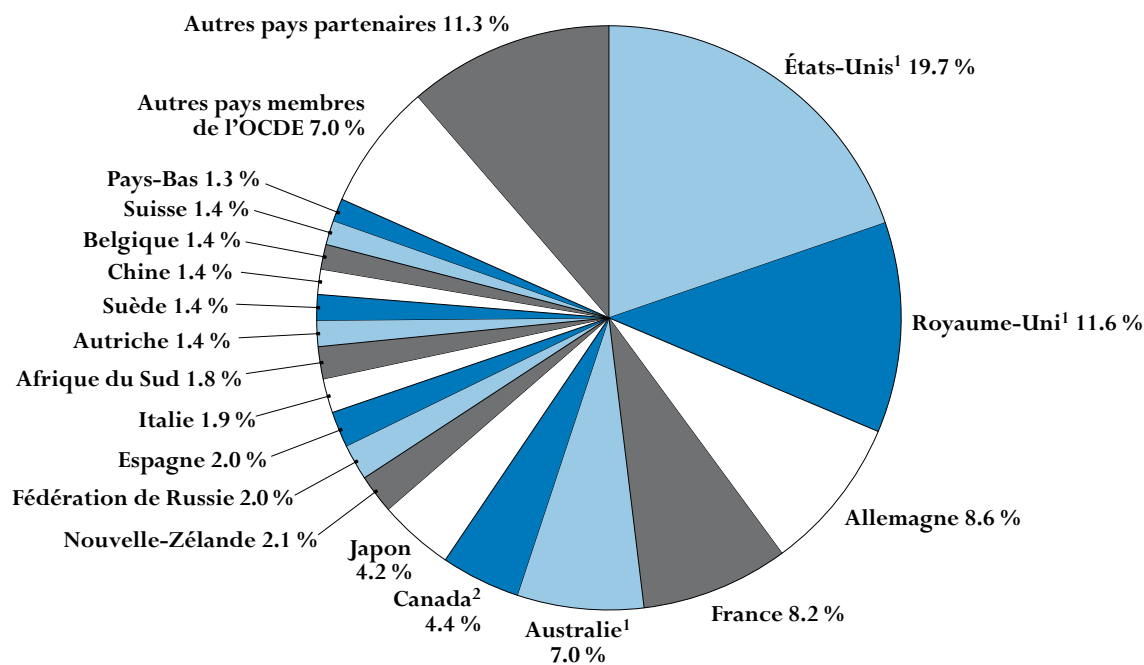
La base de données sur les effectifs d'étudiants scolarisés à l'étranger dans le monde est constituée à partir de deux sources différentes : l'OCDE et l'Institut de statistiques de l'UNESCO (ISU). L'ISU a fourni les données de 1975 à 1995 sur tous les pays et les données de 2000 et de 2007 sur la plupart des pays partenaires. L'OCDE a fourni des données de 2000 et de 2007 sur ses pays membres et les autres pays partenaires. Les données de ces deux sources ont pu être combinées, car elles se basent sur des définitions identiques. Les données manquantes ont dû être imputées sur la base des données les plus proches pour éviter que des lacunes dans la couverture des données ne donnent lieu à des ruptures de séries chronologiques.

Les principaux pays d'accueil

En 2007, cinq étudiants étrangers sur dix menaient leurs études dans quatre pays seulement. Ces pays accueillent la majorité des étudiants scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants : l'Allemagne, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni. Ce sont les États-Unis qui accueillent le plus d'étudiants étrangers (en valeur absolue) avec 20 % des effectifs mondiaux d'étudiants étrangers, suivis par le Royaume-Uni (12 %), l'Allemagne (9 %) et la France (8 %). Ces quatre pays accueillent à eux seuls la plus forte proportion d'étudiants étrangers (48 %), mais d'autres pays de l'OCDE ou non ont fait leur entrée dans le secteur international de l'éducation ces dernières années (voir le graphique C2.2) et attirent des proportions significatives d'étudiants étrangers : parmi eux figurent pour 2007 l'Australie (7 %), le Canada (4 %), le Japon (4 %) et la Nouvelle-Zélande (2 %) et, dans les pays partenaires, la Fédération de Russie (2 %). Il convient de signaler que les chiffres de l'Australie, des États-Unis et du Royaume-Uni portent sur les étudiants « en mobilité internationale ».

Graphique C2.2. Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par pays d'accueil (2007)


Pourcentage d'étudiants étrangers scolarisés dans l'enseignement tertiaire par pays d'accueil, selon les données à disposition de l'OCDE



1. Les données portent sur les étudiants en mobilité internationale définis sur la base de leur pays de résidence.

2. Année de référence : 2006.

Source : OCDE et Institut statistique de l'UNESCO pour les données sur la plupart des pays partenaires de l'OCDE. Tableau C2.7, accessible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2009).

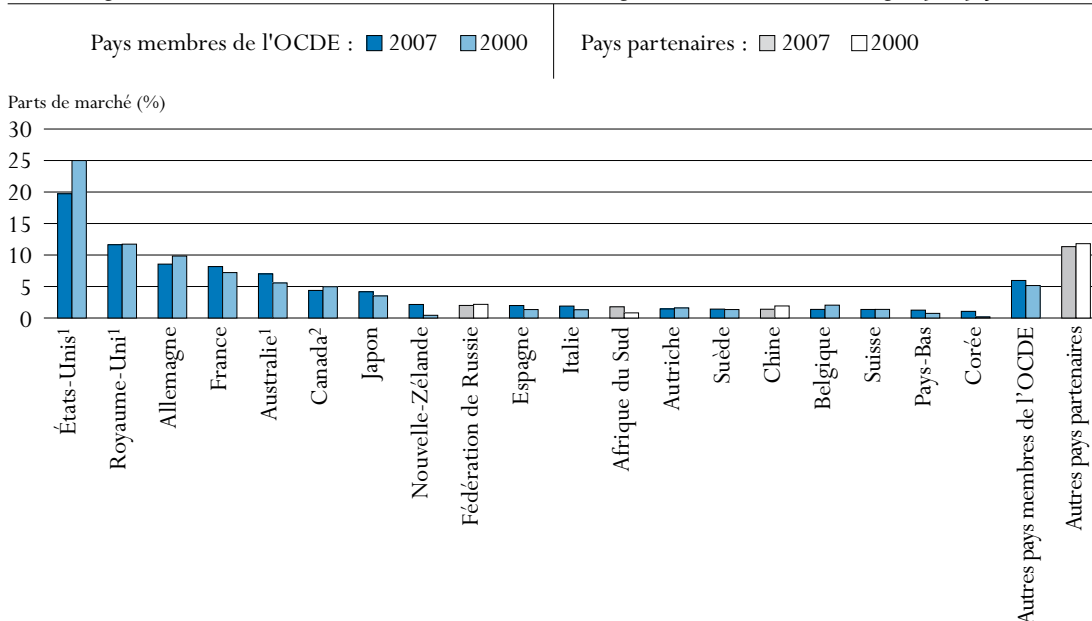
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/682616230542>

L'évolution des parts de marchés révèle l'émergence de nouveaux acteurs dans le secteur international de l'éducation

L'analyse de l'évolution des parts de marché – évaluées ici sur la base des pourcentages des effectifs mondiaux d'étudiants étrangers par pays d'accueil – des différents pays dans le secteur international de l'éducation illustre la dynamique de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire. En sept ans, la part des États-Unis, pourtant parmi les destinations privilégiées, est passée de 25 % à 20 %. L'Allemagne a également connu une régression, de l'ordre de 1 point de pourcentage, tout comme la Belgique, le Canada et la Chine (0.5 point de pourcentage environ). À l'inverse, les parts de marché de l'Afrique du Sud, de la Corée et de la France ont progressé de 1 point de pourcentage environ. La progression la plus forte s'observe en Australie (1.4 %) et en Nouvelle-Zélande (1.7 %), qui restent parmi les acteurs clés du marché international de l'éducation (voir le graphique C2.3). Ces tendances traduisent des priorités politiques différentes en matière d'internationalisation : des politiques de marketing proactif sont appliquées dans la région Asie-Pacifique, tandis qu'une approche plus passive reste de mise aux États-Unis, pays dominant de longue date sur ce marché. Il convient de rappeler que les chiffres de l'Australie, des États-Unis et du Royaume-Uni portent sur les étudiants en « mobilité internationale ».

Graphique C2.3. Évolution des parts de marché dans le secteur international de l'éducation (entre 2000 et 2007)

Pourcentage de l'ensemble des étudiants scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, par pays d'accueil



1. Les données portent sur les étudiants en mobilité internationale définis sur la base de leur pays de résidence.
2. Année de référence : 2006.

Les pays sont classés par ordre décroissant de leur part de marché en 2007.

Source : OCDE et Institut de statistiques de l'UNESCO pour les données sur la plupart des pays partenaires de l'OCDE. Tableau C2.7, accessible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2009).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/682616230542>

Facteurs sous-jacents intervenant dans le choix du pays d'accueil

La langue d'enseignement : un facteur décisif dans le choix du pays d'accueil

La langue parlée et employée dans l'enseignement est l'un des principaux éléments déterminant le choix du pays d'accueil. C'est pourquoi les pays où l'enseignement est dispensé dans des langues largement répandues (l'anglais, le français et l'allemand, par exemple) sont ceux qui accueillent le plus d'étudiants étrangers, tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Le Japon échappe à ce constat : il accueille une forte proportion d'étudiants étrangers, dont 93.6 % en provenance d'Asie, alors que sa langue d'enseignement est moins répandue dans le monde (voir le tableau C2.2 et le graphique C2.2).

Que des pays anglophones tels que l'Australie, le Canada, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni accueillent le plus d'étudiants étrangers (en valeur absolue) s'explique vraisemblablement en grande partie par le fait que l'anglais est la langue que les étudiants désireux d'étudier à l'étranger sont les plus susceptibles d'avoir apprise dans leur pays d'origine et/ou de vouloir perfectionner par le biais de l'immersion et des études à l'étranger. L'accroissement rapide des effectifs d'étudiants étrangers observé en Australie (indice de variation : 200), au Canada (140) et surtout en Nouvelle-Zélande (791) entre 2000 et 2007 peut dans une certaine mesure être attribué à des considérations linguistiques du même ordre (voir le tableau C2.1).

D'ailleurs, de nombreux établissements situés dans des pays non anglophones proposent dorénavant des formations en anglais, ce qui leur permet d'atténuer leur désavantage linguistique aux yeux des étudiants étrangers. Ce phénomène s'observe en particulier dans les pays nordiques (voir l'encadré C2.2).

Encadré C2.2. Pays membres et partenaires de l'OCDE proposant des formations tertiaires en anglais (2007)

Emploi de l'anglais dans l'enseignement	Pays membres et partenaires de l'OCDE
La totalité ou la quasi-totalité des formations est dispensée en anglais.	Australie, Canada ¹ , États-Unis, Irlande, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni
De nombreuses formations sont dispensées en anglais.	Danemark, Finlande, Pays-Bas et Suède
Certaines formations sont dispensées en anglais.	Allemagne, Communauté flamande de Belgique ² , Corée, France, Hongrie, Islande, Japon, Norvège, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Suisse ³ et Turquie
Aucune formation ou presque n'est dispensée en anglais.	Autriche, Brésil, Chili, Communauté française de Belgique, Espagne, Fédération de Russie, Grèce, Israël, Italie, Luxembourg, Mexique ³ et Portugal

Remarque : déterminer si un pays propose un petit ou un grand nombre de formations en anglais est un exercice subjectif. Pour ce faire, il faut tenir compte de la taille des pays d'accueil. C'est la raison pour laquelle l'Allemagne et la France sont classées parmi les pays qui dispensent relativement peu de formations en anglais, alors qu'en valeur absolue, ces deux pays en proposent davantage que la Suède par exemple.

1. Au Canada, les programmes tertiaires sont dispensés soit en français (principalement au Québec), soit en anglais.

2. Formations de master.

3. À la discrétion des établissements d'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Données compilées à partir de brochures destinées aux étudiants étrangers potentiels et rédigées par diverses instances : DAAD en Allemagne, OAD en Autriche, NIIED en Corée, Cirijs au Danemark, CIMO en Finlande, EduFrance en France, Campus Hungary en Hongrie, l'Université d'Islande en Islande, JPSS au Japon, SIU en Norvège, NUFFIC aux Pays-Bas, CRASP en Pologne, CHES et NARIC en République tchèque, l'Institut suédois en Suède et la Middle-East Technical University en Turquie.

Impact des droits de scolarité et du coût de la vie sur le choix du pays d'accueil

Les droits de scolarité et le coût de la vie sont également des facteurs importants qui interviennent dans le choix du pays de destination. Dans la plupart des pays membres de l'UE, les droits de scolarité de l'enseignement tertiaire sont équivalents pour les ressortissants nationaux et les ressortissants d'un autre pays membre de l'UE (en Allemagne, en Autriche, en Communauté flamande de Belgique, au Danemark, en Espagne, en Estonie, en Finlande, en France, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suède). En Irlande toutefois, les étudiants ressortissants d'un autre pays membre de l'UE doivent avoir résidé au moins trois ans sur le territoire irlandais au cours des cinq dernières années pour pouvoir prétendre à la gratuité de l'inscription pendant une année académique. En Allemagne, en Finlande et en Italie, ce principe d'équivalence vaut également pour les étudiants en mobilité internationale originaires de pays tiers de l'UE. Ni la Finlande, ni la Suède n'appliquent de

droits de scolarité, mais l'Allemagne prévoit des droits de scolarité dans tous les établissements privés subventionnés et certains de ses *Länder* en ont instauré également dans les établissements publics. Au Danemark, les étudiants ressortissants de pays nordiques partenaires (la Norvège et l'Islande) et de pays membres de l'UE sont traités comme les ressortissants nationaux et sont exemptés de droits de scolarité (subventionnés en totalité). La plupart des étudiants en mobilité internationale qui sont ressortissants d'un pays hors-UE ou de hors-EEE doivent s'acquitter de la totalité des droits de scolarité, même si un nombre limité d'étudiants brillants originaires de pays hors-UE et hors-EEE peuvent obtenir une bourse qui couvre tout ou partie de leurs droits de scolarité (voir l'encadré C2.3).

Dans plusieurs pays extérieurs à l'UE (en Corée, aux États-Unis, en Islande, au Japon, et en Norvège et, dans les pays partenaires, en Fédération de Russie), les étudiants sont traités de la même façon, qu'ils soient ressortissants nationaux ou en mobilité internationale. En Norvège, les droits de scolarité sont équivalents pour les ressortissants nationaux et les étudiants en mobilité internationale ; les établissements publics n'en réclament pas, contrairement à certains établissements privés. En Islande, les étudiants doivent tous s'acquitter de frais d'inscription, auxquels viennent s'ajouter des droits de scolarité dans les établissements privés. Au Japon, les étudiants doivent tous s'acquitter de la totalité des droits de scolarité, qu'ils soient ressortissants nationaux ou étudiants en mobilité internationale, à l'exception des étudiants en mobilité internationale bénéficiant de bourses d'État du gouvernement japonais qui en sont exemptés. Par ailleurs, les étudiants en mobilité internationale qui financent eux-mêmes leurs études peuvent prétendre à différents programmes de bourses. En Corée, les droits de scolarité et les aides financières applicables aux étudiants en mobilité internationale varient selon la teneur de la convention conclue entre l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil. Dans l'ensemble, la plupart des étudiants en mobilité internationale versent des droits de scolarité un peu inférieurs à ceux demandés aux ressortissants nationaux. En Nouvelle-Zélande, les étudiants en mobilité internationale s'acquittent généralement de la totalité des droits de scolarité (qui ne sont pas subventionnés), mais ceux originaires d'Australie (pays partenaire de la Nouvelle-Zélande) bénéficient d'un traitement de faveur : ils perçoivent les mêmes aides que les ressortissants nationaux. Tous les autres étudiants en mobilité internationale scolarisés en Nouvelle-Zélande doivent verser la totalité des droits de scolarité (qui ne sont pas subventionnés). Pour quelques pays, tous les étudiants en mobilité internationale, quel que soit leur pays d'origine, doivent s'acquitter de la totalité des droits de scolarité : en Australie et au Canada et, dans les pays partenaires, en Fédération de Russie.

La gratuité des études, associée à l'existence de formations dispensées en anglais, explique probablement la forte croissance du nombre d'étudiants étrangers qui a été enregistrée entre 2000 et 2007 en Finlande, en Islande, en Norvège et en Suède (voir le tableau C2.1). Toutefois, en l'absence de droits de scolarité, et si aucune participation financière n'est demandée aux étudiants en mobilité internationale, le coût unitaire élevé de l'enseignement tertiaire est lourd pour les finances publiques des pays d'accueil (voir le tableau B1.1a). C'est la raison pour laquelle le Danemark, qui par le passé ne demandait pas de droits de scolarité, en a instauré pour les étudiants en mobilité internationale originaires de pays tiers de l'UE et de l'EEE, à compter de l'année académique 2006/2007. L'adoption de mesures similaires est à l'étude en Finlande et en Suède, où les effectifs d'étudiants étrangers ont augmenté de plus de 50 % entre 2000 et 2007.

Les pays d'accueil où les frais de scolarité sont intégralement à la charge des étudiants en mobilité internationale sont largement gagnants. Certains pays de la région Asie-Pacifique ont explicitement intégré l'internationalisation de l'enseignement dans leurs stratégies de développement socioéconomique et ont pris des mesures destinées à attirer dans leurs établissements des étudiants en mobilité internationale : ces mesures ont pour but de faire financer les études par les étudiants concernés, voire de générer des revenus. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont instauré des droits de scolarité spécifiques pour les étudiants en mobilité internationale sans en pâtir. En Corée et au Japon, les effectifs d'étudiants étrangers ont fortement augmenté entre 2000 et 2007, malgré les droits de scolarité élevés réclamés sans distinction à tous les étudiants scolarisés sur le territoire (voir l'indicateur B5). Il ressort de ces observations que les droits de scolarité ne découragent pas forcément les candidats à la mobilité internationale pour autant que la qualité de l'enseignement et les avantages qu'ils peuvent en retirer soient à la hauteur de leur investissement. Il est possible néanmoins que les étudiants tiennent compte de l'aspect financier pour choisir un cursus parmi des formations similaires, en particulier s'ils sont originaires de pays en développement. À cet égard, la progression relativement faible du nombre d'étudiants étrangers enregistrée au Royaume-Uni et aux États-Unis entre 2000 et 2007 et la diminution de la part de marché dans le secteur international de l'éducation observée aux États-Unis durant cette période s'expliquent vraisemblablement par les droits de scolarité relativement élevés qui sont réclamés aux étudiants en mobilité internationale dans ces deux pays, dans un contexte de concurrence féroce avec d'autres pays anglophones proposant un éventail de formations similaires à moindres frais (voir l'encadré C2.3).

Encadré C2.3. Structure des droits de scolarité

Structure des droits de scolarité	Pays membres et partenaires de l'OCDE
Droits de scolarité plus élevés pour les étudiants en mobilité internationale que pour les ressortissants nationaux	Australie, Autriche ¹ , Belgique ¹ , Canada, Danemark ¹ , Fédération de Russie, Estonie ¹ , États-Unis ³ , Irlande ¹ , Nouvelle-Zélande, Pays-Bas ¹ , République tchèque ¹ , Royaume-Uni ¹ et Turquie
Droits de scolarité équivalents pour les étudiants en mobilité internationale et les ressortissants nationaux	Allemagne, Corée, Espagne, France, Italie, Japon et Mexique ²
Pas de droits de scolarité, ni pour les étudiants en mobilité internationale, ni pour les ressortissants nationaux	Finlande, Islande, Norvège et Suède

1. Étudiants originaires de pays tiers de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.
2. Certains établissements réclament des droits de scolarité plus élevés aux étudiants en mobilité internationale.
3. Les droits de scolarité sont équivalents pour les étudiants en mobilité internationale et les ressortissants nationaux originaires d'un autre État des États-Unis. Toutefois, comme la plupart des étudiants états-uniens font leurs études tertiaires dans l'État dont ils sont originaires, on peut considérer qu'en pratique, les étudiants en mobilité internationale s'acquittent de droits de scolarité supérieurs à ceux versés par la plupart des ressortissants nationaux.

Source : OCDE. Indicateur B5. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eaq2009).

Le coût des études à l'étranger peut être allégé si les aides publiques aux étudiants sont maintenues même pendant des études à l'étranger. En Communauté flamande de Belgique, en Finlande, en Islande, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède et, dans les pays partenaires, au Chili, le maintien des aides publiques aux étudiants en mobilité internationale réduit de toute évidence leur fardeau financier.

Impact de la politique d'immigration sur le choix des pays d'accueil

Au cours de ces dernières années, plusieurs pays de l'OCDE ont assoupli leur politique d'immigration pour encourager l'installation temporaire ou permanente d'étudiants en mobilité internationale. L'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande ont par exemple pris des mesures qui facilitent l'installation sur leur territoire des étudiants étrangers qui y ont fait des études : leur dossier d'immigration est crédité de points supplémentaires. Cette politique rend ces pays plus attractifs et renforce leur économie de la connaissance. Ces considérations sur les possibilités d'immigration sont susceptibles d'intervenir dans le choix du pays de destination parmi diverses options de formation à l'étranger. Par ailleurs, la libre circulation des travailleurs européens explique en partie la grande mobilité internationale des étudiants entre les pays d'Europe, par comparaison avec celle entre les pays d'Amérique du Nord, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ne prévoyant pas la libre circulation des travailleurs dans un marché du travail commun.

Autres facteurs

Parmi les autres facteurs importants qui interviennent dans le choix du pays de destination, citons le prestige académique des établissements ou des formations, la souplesse des cursus quant à la reconnaissance du temps passé à l'étranger dans les conditions de délivrance des diplômes, l'insuffisance de l'offre d'enseignement tertiaire et les politiques restrictives d'admission à l'université dans le pays d'origine, les relations historiques, géographiques ou commerciales entre les pays, les perspectives professionnelles, les aspirations culturelles et les mesures prises par les pouvoirs publics pour faciliter les équivalences (transfert d'unités de valeur, ou validation de crédits académiques) entre l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil. Par ailleurs, la transparence et la souplesse des formations et des conditions de délivrance de diplômes interviennent également.

Importance de la mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire

L'analyse présentée ci-dessus se concentre sur la répartition des étudiants étrangers par pays d'accueil et décrit son évolution en valeur absolue, car il n'existe pas encore de séries chronologiques ou d'indicateurs agrégés sur la mobilité internationale des étudiants. Il est aussi possible d'évaluer l'importance de la mobilité internationale des étudiants par pays d'accueil sur la base du pourcentage d'étudiants en mobilité dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire. Cette méthode a le mérite de tenir compte de la taille des systèmes d'enseignement tertiaire des différents pays, ce qui permet d'identifier les pays où l'internationalisation est la plus forte, quelle que soit leur taille et l'importance de leur part de marché en valeur absolue.

Variation sensible des proportions d'étudiants en mobilité internationale scolarisés dans des pays membres et partenaires de l'OCDE

Parmi les pays dont les données sur la mobilité internationale des étudiants sont disponibles, l'Australie, l'Autriche, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et la Suisse sont ceux qui affichent les

plus fortes proportions d'étudiants en mobilité dans leurs effectifs de l'enseignement tertiaire. En Australie, 19.5 % des étudiants sont en mobilité internationale et sont venus dans le but spécifique de poursuivre des études. Les étudiants en mobilité internationale représentent 12.4 % des effectifs de l'enseignement tertiaire en Autriche, 13.6 % en Nouvelle-Zélande, 14.9 % au Royaume-Uni et 14.0 % en Suisse. À titre de comparaison, la proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs de l'enseignement tertiaire ne dépasse pas 1 % en République slovaque et, dans les pays partenaires, en Slovénie (voir le tableau C2.1 et le graphique C2.1).

Dans les pays où les données fondées sur le concept « d'étudiants en mobilité internationale » ne sont pas disponibles, ce sont les « étudiants étrangers » qui sont étudiés : ils représentent une proportion significative des effectifs de l'enseignement tertiaire en Allemagne (11.3 %) et en France (11.3 %), ce qui suggère un afflux considérable d'étudiants en mobilité internationale. Par contraste, la proportion d'étudiants étrangers dans les effectifs de l'enseignement tertiaire ne dépasse pas 1 % en Corée, en Pologne et en Turquie et, dans les pays partenaires, en Fédération de Russie (voir le tableau C2.1).

La mobilité internationale des étudiants par type de formation

L'analyse des effectifs d'étudiants en mobilité internationale par type de formation tertiaire dans les pays d'accueil fait apparaître certaines tendances : il ressort en premier lieu que l'internationalisation est nettement moins marquée dans les formations tertiaires de type B que dans les formations tertiaires de type A, si ce n'est en Espagne et au Japon. Ce constat donne à penser que les étudiants en mobilité internationale privilégient surtout les formations académiques traditionnelles, pour lesquelles les équivalences de diplômes s'obtiennent souvent plus facilement. Une tendance similaire s'observe dans les pays dont les données ne se basent pas sur le concept privilégié de la mobilité internationale des étudiants, sauf en Italie et au Portugal (voir le tableau C2.1).

En Australie, en Autriche, au Danemark, en République slovaque, en République tchèque et en Suède et, dans les pays partenaires, en Estonie, les étudiants en mobilité internationale se répartissent dans des proportions relativement équivalentes entre les formations tertiaires de type A et les programmes de recherche de haut niveau, ce qui suggère que ces pays attirent des étudiants qui viennent de l'étranger pour entamer leurs études tertiaires et/ou qu'ils parviennent à les retenir après un premier cycle. Parmi les pays dont les données sur la mobilité internationale des étudiants ne sont pas disponibles, ce phénomène s'observe aussi en Turquie.

Dans d'autres pays en revanche, les étudiants en mobilité internationale sont sensiblement plus nombreux dans les programmes de recherche de haut niveau que dans les formations tertiaires de type A. Cette tendance est très marquée en Belgique, au Canada, en Espagne, aux États-Unis, en Finlande, en Hongrie, en Islande, au Japon, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse et, dans les pays partenaires, en Slovénie. On observe aussi cette tendance dans des pays où les données sur la mobilité internationale des étudiants ne sont pas disponibles : en Corée, en France, en Italie, en Pologne et au Portugal et, dans les pays partenaires, au Chili. Elle peut s'expliquer soit par le grand attrait des programmes de recherche de haut niveau proposés, soit par la volonté de recruter de préférence des étudiants en mobilité internationale qui en sont déjà à un stade avancé de leur formation afin de tirer parti de leur contribution au secteur de la recherche et du développement ou de préparer leur installation future en qualité d'immigrants hautement qualifiés.

Profil des effectifs d'étudiants en mobilité internationale par pays d'accueil

Importance de l'Asie parmi les régions d'origine

Ce sont les étudiants asiatiques qui constituent le groupe le plus nombreux d'étudiants en mobilité internationale scolarisés dans des pays qui ont fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO. Ils représentent 48.2 % des effectifs totaux d'étudiants en mobilité internationale déclarés dans le monde (46.8 % des effectifs déclarés par les pays de l'OCDE et 55.1 % des effectifs déclarés par les pays partenaires).

Dans les pays de l'OCDE, c'est en Australie, en Corée et au Japon que les étudiants originaires d'Asie sont les plus nombreux : ils représentent plus de 75 % des étudiants étrangers ou en mobilité internationale. Dans les pays de l'OCDE, les Asiatiques sont suivis dans ce classement par les Européens (24.9 %), en particulier ceux originaires de pays membres de l'UE (16.9 %). Les étudiants en provenance d'Afrique représentent 10.5 % de tous les étudiants en mobilité internationale. Enfin, les étudiants en mobilité internationale originaires d'Amérique du Nord ne représentent que 3.8 % des effectifs totaux et ceux d'Amérique latine, que 5.4 %. Dans l'ensemble, 31.2 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés dans les pays membres de l'OCDE sont ressortissants d'un autre pays membre de l'OCDE (voir le tableau C2.2).

Principaux pays d'origine des étudiants en mobilité internationale

La prédominance des étudiants asiatiques et européens dans les effectifs d'étudiants en mobilité internationale ressort également de l'analyse par pays d'origine. Les étudiants allemands, coréens, français et japonais constituent les groupes les plus importants : ils représentent respectivement 3.2 %, 4.4 %, 2.2 % et 2.3 % des effectifs totaux d'étudiants en mobilité internationale scolarisés dans un pays membre de l'OCDE. Viennent ensuite les étudiants originaires du Canada (1.8 %) et des États-Unis (2.0 %) (voir le tableau C2.2).

L'analyse des effectifs d'étudiants en mobilité internationale originaires de pays partenaires montre que les étudiants chinois constituent de loin le plus grand groupe : ils représentent 16.3 % (sans comptabiliser l'apport de Hong Kong-Chine, dont la part est de 1.4 %) des effectifs totaux d'étudiants en mobilité internationale scolarisés dans un pays membre de l'OCDE (voir le tableau C2.2). Les destinations les plus prisées par les étudiants chinois en mobilité internationale sont les États-Unis (21.6 %) et le Japon (17.5 %). Dans le classement des pays partenaires par ordre décroissant des proportions d'étudiants en mobilité internationale, viennent ensuite les étudiants originaires d'Inde (6.2 %), de Malaisie (1.8 %), du Maroc (1.7 %) et de la Fédération de Russie (1.4 %). Parmi les Asiatiques, les étudiants originaires d'Indonésie, du Pakistan, de la République islamique d'Iran, de Singapour, de Thaïlande et du Vietnam représentent également une proportion significative des effectifs d'étudiants qui partent faire des études à l'étranger (voir le tableau C2.3 et le tableau C2.7 en ligne).

L'analyse des effectifs d'étudiants en mobilité internationale par niveau et type de formation tertiaire révèle certaines tendances à la spécialisation.

Dans certains pays, une proportion relativement importante d'étudiants en mobilité internationale optent pour des formations tertiaires de type B. Ce phénomène s'observe en Belgique (30.6 %), en Espagne (34.0 %), au Japon (21.3 %) et en Nouvelle-Zélande (25.3 %). Dans les pays où les données sur la mobilité internationale des étudiants ne sont pas disponibles, les « étudiants

étrangers » sont nombreux également à suivre une formation tertiaire de type B en Corée (22.4 %) et en Grèce (34.7 %) et, dans les pays partenaires, au Chili (29.6 %) (voir le tableau C2.4).

Dans d'autres pays en revanche, les étudiants en mobilité internationale sont nombreux à suivre un programme de recherche de haut niveau. Cette tendance est particulièrement marquée en Espagne (22.3 %) et en Suisse (26.5 %). Elle suggère que ces pays proposent des programmes de recherche d'un grand attrait pour les étudiants déjà diplômés qui envisagent de se rendre à l'étranger pour poursuivre leurs études. Ce phénomène s'observe aussi, quoique dans une moindre mesure, parmi les étudiants en mobilité internationale scolarisés au Canada (11.4 %), aux États-Unis (15.7 %), en Finlande (13.4 %), au Japon (10.6 %) et au Royaume-Uni (11.9 %). Dans les pays où les données sur la mobilité internationale des étudiants ne sont disponibles, les étudiants étrangers sont nombreux à opter pour un programme de recherche de haut niveau en France (11.0 %) et au Portugal (10.0 %). Ces étudiants de haut niveau sont susceptibles d'apporter à tous ces pays une contribution en matière de recherche et de développement. En outre, une telle spécialisation peut générer des revenus plus élevés au titre des droits de scolarité par étudiant dans les pays où ces frais sont intégralement à charge des étudiants en mobilité internationale (voir l'encadré C2.3).

L'analyse des domaines d'études des étudiants en mobilité internationale révèle quelques pôles d'attraction.

Comme le montre le tableau C2.5, les sciences séduisent au moins un étudiant en mobilité internationale sur six en Allemagne (17.0 %), au Canada (18.5 %), aux États-Unis (18.7 %), en Islande (18.0 %), en Nouvelle-Zélande (18.2 %) et en Suisse (16.7 %), mais moins de un sur 50 au Japon (1.2 %). Le classement change légèrement si les matières scientifiques sont considérées dans une acception plus large, c'est-à-dire si l'agronomie, l'ingénierie, la production et la construction y sont incluses. En Finlande, 41.8 % des étudiants en mobilité internationale suivent une formation dans ces domaines d'études. Les proportions d'étudiants en mobilité internationale inscrits dans des formations en agronomie, en sciences ou en ingénierie sont également élevées en Allemagne (38.0 %), au Canada (34.5 %), aux États-Unis (34.6 %), en Hongrie (28.3 %), au Royaume-Uni (29.4 %), en Suède (39.3 %) et en Suisse (33.5 %) et, dans les pays partenaires, en Slovénie (29.7 %). Il en va de même dans certains pays où les données sur la mobilité internationale des étudiants ne sont pas disponibles : l'agronomie, les sciences et l'ingénierie attirent au moins 28 % des étudiants étrangers en France (28.6 %) et en République slovaque (30.3 %). En revanche, rares sont les étudiants étrangers qui optent pour des formations en agronomie, en sciences et en ingénierie en Pologne (voir le graphique C2.4).

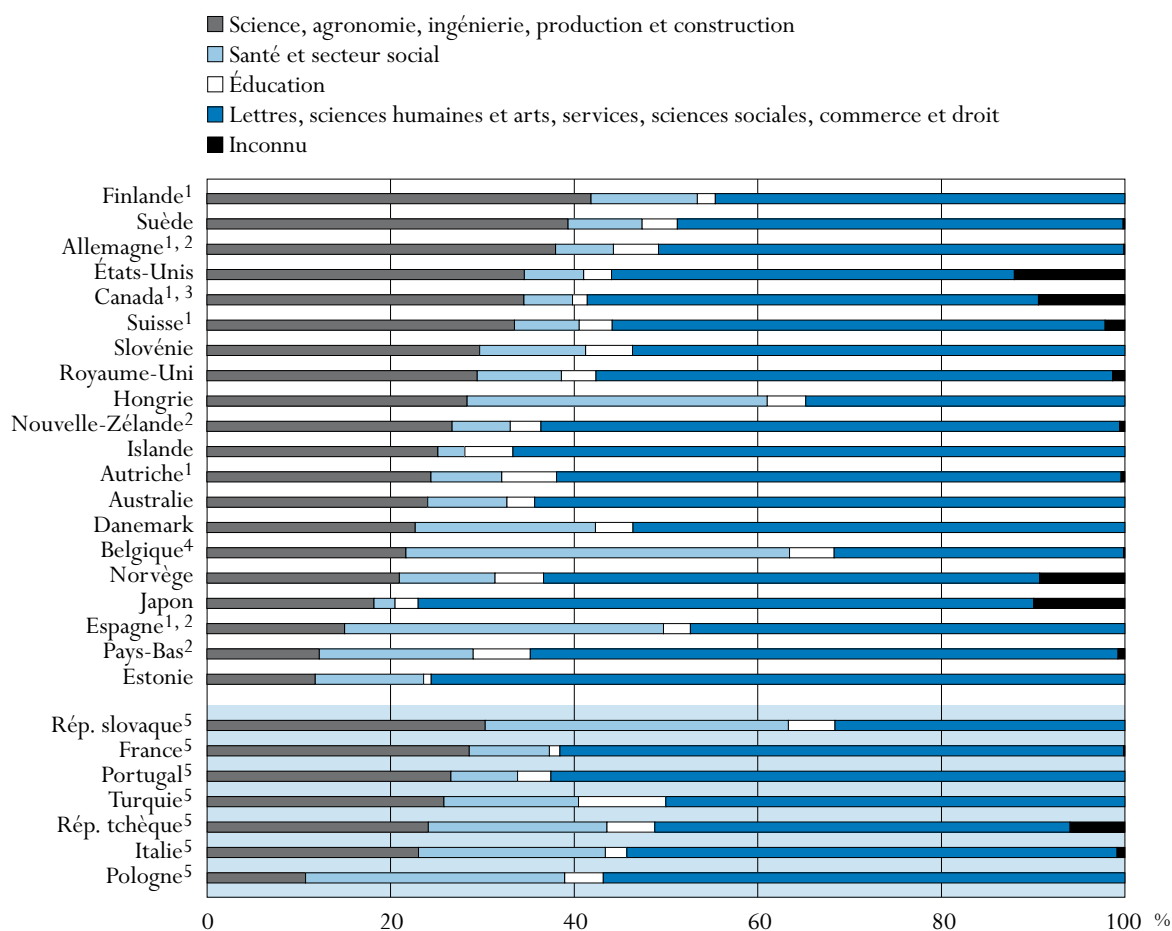
La langue d'enseignement est l'anglais dans la plupart des pays où de fortes proportions d'étudiants en mobilité internationale suivent des formations en agronomie, en sciences ou en ingénierie. En Allemagne, la proportion importante d'étudiants étrangers qui suivent des études scientifiques s'explique peut-être par la grande tradition nationale de spécialisation dans ce domaine.

Les pays non anglophones, quant à eux, ont tendance à accueillir une majorité d'étudiants venus suivre des formations en sciences humaines et en arts et lettres : ces deux domaines sont choisis par plus de 20 % des étudiants en mobilité internationale en Allemagne (21.5 %), en Autriche (22.9 %), en Islande (42.9 %) et au Japon (25.4 %) et, dans les pays partenaires, en Slovénie (21.3 %). Ce phénomène s'observe également en France (20.1 %) parmi les pays dont les données sur la mobilité internationale des étudiants ne sont pas disponibles.

De fortes proportions d'étudiants en mobilité internationale optent aussi pour des formations en rapport avec les sciences sociales, le commerce et le droit. Près de la moitié des étudiants en mobilité internationale choisissent ces domaines d'études en Australie (55.6 %), en Nouvelle-Zélande (45.7 %) et aux Pays-Bas (45.4 %) et, dans les pays partenaires, en Estonie (57.0 %). Dans les pays où les données sur la mobilité internationale des étudiants ne sont pas disponibles, les plus fortes proportions d'étudiants étrangers suivant une formation en rapport avec les sciences sociales, le commerce et le droit s'observent au Portugal (49.1 %).

Graphique C2.4. Répartition des étudiants en mobilité internationale par domaine d'études (2007)

Pourcentage d'étudiants en mobilité internationale par domaine d'études dans l'enseignement tertiaire



1. Les formations tertiaires de type B sont exclues.

2. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

3. Année de référence : 2006.

4. L'enseignement de promotion sociale est exclu.

5. La répartition par domaine d'études porte sur les étudiants étrangers. Comme ces données ne sont pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la proportion d'étudiants en mobilité internationale dans le domaine d'études « Sciences, agriculture, ingénierie, production et construction ».

Source : OCDE. Tableau C2.5. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2009).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/682616230542>

Les formations en rapport avec la santé et le secteur social constituent un cas à part, car elles dépendent dans une large mesure des politiques nationales de reconnaissance des diplômes médicaux. Ces formations sont choisies par de fortes proportions d'étudiants en mobilité internationale dans des pays membres de l'UE, en particulier en Belgique (41.8 %) et en Hongrie (32.7 %). Une tendance similaire s'observe dans des pays où les données sur la mobilité internationale des étudiants ne sont pas disponibles : entre un cinquième et un tiers des étudiants étrangers optent pour une formation en rapport avec la santé et le secteur social en Italie (20.4 %), en Pologne (28.2 %) et en République slovaque (33.0 %). Ce phénomène s'explique par les politiques de quotas qui limitent l'accès aux formations médicales dans de nombreux pays européens. Cela donne lieu à une augmentation de la demande de formation dans d'autres pays européens pour contourner ces quotas, sachant qu'une directive européenne prévoit la reconnaissance automatique des diplômes médicaux dans l'UE.

Dans l'ensemble, la concentration des étudiants en mobilité internationale dans certaines disciplines dans chaque pays d'accueil révèle l'existence de formations phares qui séduisent bon nombre d'étudiants venus de l'étranger. L'attrait des différents domaines d'études dépend d'un large éventail de facteurs liés à la fois à l'offre et à la demande.

Côté offre, certains pays d'accueil disposent de pôles d'excellence ou d'expertise renommés, qui peuvent séduire un grand nombre d'étudiants en mobilité internationale (l'Allemagne et la Finlande, par exemple, dans le domaine des sciences et de l'ingénierie). Dans d'autres pays, les sciences humaines et les arts et lettres jouissent d'un « monopole » naturel dans l'offre nationale de formations. Ce constat s'applique tout particulièrement aux études linguistiques ou culturelles (en Allemagne, en Autriche et au Japon, par exemple).

Côté demande, les caractéristiques des étudiants en mobilité internationale peuvent expliquer leur concentration dans certains domaines d'études. Ainsi, les étudiants qui ont opté pour une formation scientifique sont généralement moins susceptibles que d'autres de maîtriser plusieurs langues. Ce phénomène peut expliquer, chez ces étudiants, une plus forte propension à choisir des pays proposant des formations en anglais et une plus faible propension à opter pour des pays qui en proposent peu. De même, la demande importante de formations commerciales observée chez les étudiants asiatiques peut expliquer la forte concentration d'étudiants en mobilité internationale qui suivent des formations en rapport avec les sciences sociales, le commerce et le droit dans des pays voisins, à savoir en Australie, en Nouvelle-Zélande et, dans une moindre mesure, au Japon. Enfin, les dispositions prises par l'Union Européenne concernant la reconnaissance des diplômes médicaux favorisent assurément la concentration d'étudiants en mobilité internationale dans les formations des secteurs santé et social qui s'observe dans les pays membres de l'UE.

Pays d'accueil des étudiants scolarisés à l'étranger

Les étudiants de l'OCDE qui décident de partir à l'étranger pour suivre des études tertiaires choisissent en grande majorité un autre pays de l'OCDE. En moyenne, 3.6 % seulement des étudiants originaires d'un pays membre de l'OCDE qui partent à l'étranger pour suivre des études tertiaires optent pour un pays partenaire. En revanche, la proportion d'étudiants originaires d'un pays partenaire qui vont étudier dans un autre pays partenaire est nettement plus élevée : plus de 22 % des étudiants originaires du Chili, d'Estonie, de la Fédération de Russie et d'Israël se rendent dans un autre pays partenaire de l'OCDE. À titre de comparaison, les étudiants originaires d'Irlande (0.1 %), d'Islande (0.1 %), du Luxembourg (0.1 %) et de République slovaque (0.3 %) sont très peu enclins à choisir un pays tiers de l'OCDE (voir le tableau C2.3).

Les considérations linguistiques, la proximité géographique et la similitude des systèmes d'éducation sont autant de facteurs importants qui interviennent dans le choix du pays d'accueil. C'est vraisemblablement à la proximité géographique et aux différences de conditions d'entrée sur le territoire qu'il faut imputer la concentration d'étudiants allemands en Autriche, d'étudiants belges en France et aux Pays-Bas, d'étudiants français en Belgique, d'étudiants canadiens aux États-Unis, d'étudiants néo-zélandais en Australie, d'étudiants chinois au Japon, etc. Les considérations linguistiques et les traditions académiques expliquent certainement aussi la propension des étudiants anglo-saxons à se rendre aux États-Unis ou dans des pays membres du Commonwealth, même s'ils sont éloignés géographiquement. Par ailleurs, les réseaux migratoires jouent un rôle, comme en atteste la concentration d'étudiants portugais en France, d'étudiants turcs en Allemagne et d'étudiants mexicains aux États-Unis.

Enfin, l'analyse des destinations choisies par les étudiants en mobilité internationale révèle l'attrait de pays spécifiques, que les étudiants soient sensibles au prestige académique de leur système d'éducation ou aux perspectives d'une immigration future. À cet égard, il est intéressant de constater que les étudiants originaires de Chine ont tendance à se concentrer en Allemagne, en Australie, au Canada, en Corée, aux États-Unis, en France, au Japon, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, pays qui, pour la plupart, appliquent des mesures facilitant l'immigration des étudiants en mobilité internationale. De même, les étudiants originaires d'Inde optent préférentiellement pour l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni. À eux seuls, ces trois pays accueillent 82.6 % des étudiants indiens scolarisés à l'étranger (voir le tableau C2.3).

Définitions et méthodologie

Sources des données, définitions et périodes de référence

Les données sur les étudiants étrangers et les étudiants en mobilité internationale se rapportent à l'année académique 2006/2007 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2008 (voir l'annexe 3 pour plus de détails, www.oecd.org/edu/eag2009). Certaines données proviennent aussi de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Les étudiants sont déclarés « en mobilité internationale » s'ils ont quitté leur pays d'origine pour se rendre dans un autre pays avec l'intention d'y suivre des études. Selon la législation des pays en matière d'immigration (la libre circulation des personnes dans les pays membres de l'UE et de l'EEE, par exemple) et les données disponibles, les étudiants en mobilité internationale peuvent être définis comme des individus qui suivent des études dans un pays autre que celui dont ils sont des résidents habituels ou permanents, ou dans lequel ils étaient scolarisés auparavant (dans les pays membres de l'UE, par exemple).

La qualité de « résident permanent ou habituel » est définie en fonction de la législation du pays qui fournit les données. En pratique, cela peut signifier par exemple que l'on détient une autorisation ou un visa d'études ou que l'on était domicilié dans un pays étranger l'année précédant l'inscription dans le système d'éducation du pays qui fournit des données. Par pays de scolarisation antérieure, on entend le pays où les étudiants ont obtenu le titre requis pour accéder aux études qu'ils suivent : diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires pour les étudiants qui suivent une formation tertiaire de type A ou B, ou diplôme de fin d'études tertiaires de type A pour ceux qui suivent un programme de recherche de haut niveau.

Les définitions nationales spécifiques des étudiants en mobilité internationale sont indiquées dans les tableaux et sont reprises à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqg2009).

Par « étudiant étranger », on entend tout étudiant qui n'est pas ressortissant du pays qui a fourni les données. Cette définition est pragmatique et opérationnelle, mais elle ne permet pas de prendre toute la mesure de la mobilité internationale des étudiants, en raison des différences de politiques nationales en matière de naturalisation des immigrants. Par exemple, l'Australie et la Suisse déclarent des proportions similaires d'étudiants étrangers parmi leurs effectifs de l'enseignement tertiaire (22.5 % et 19.3 %), mais il existe entre ces deux pays un écart significatif en termes de mobilité internationale : les étudiants en mobilité représentent en Australie et en Suisse respectivement 19.5 % et 14.0 % des effectifs de l'enseignement tertiaire (voir le tableau C2.1). Ce phénomène s'explique par le fait que l'Australie a plus tendance que la Suisse à accorder le statut de résident permanent aux migrants. En conséquence, la prudence est de rigueur lors de l'interprétation des données qui se fondent sur le concept d'étudiants étrangers pour évoquer la mobilité internationale des étudiants, et en particulier lors des comparaisons bilatérales.

Méthodologie

Les données sur les étudiants étrangers et sur les étudiants en mobilité internationale ont été recueillies par les pays d'accueil. Comme les effectifs totaux, les effectifs d'étudiants étrangers et les effectifs d'étudiants en mobilité internationale proviennent des registres d'inscription des établissements d'enseignement. En général, les étudiants autochtones et les étudiants en mobilité internationale sont recensés à une date ou pendant une période précise de l'année. Cette procédure permet de calculer la proportion d'étudiants en mobilité internationale dans un système d'éducation. Toutefois, le nombre réel d'étudiants en mobilité internationale peut être nettement supérieur, car de nombreux étudiants ne restent pas à l'étranger pendant toute l'année scolaire ou choisissent des programmes d'échange qui ne nécessitent pas d'inscription au sens strict du terme (certains programmes d'échange entre universités ou de recherche de haut niveau de courte durée, par exemple). Par ailleurs, les effectifs d'étudiants en mobilité internationale sont calculés en tenant compte des étudiants qui suivent des programmes d'enseignement à distance, ce qui ne relève pas à strictement parler du concept de mobilité internationale. Cette forme d'enseignement est par exemple assez courante dans les établissements d'enseignement tertiaire en Australie, aux États-Unis et au Royaume-Uni (OCDE, 2004).

Comme les données sur les étudiants étrangers et les étudiants en mobilité internationale sont recueillies par les pays d'accueil, elles portent sur les flux d'entrée d'étudiants, et non sur les flux de sortie. Les pays d'accueil étudiés par cet indicateur sont tous les pays membres de l'OCDE (à l'exception du Luxembourg et du Mexique) et, dans les pays partenaires, le Chili, l'Estonie, la Fédération de Russie et la Slovaquie, ainsi que d'autres pays partenaires qui ont fourni des données similaires à l'Institut de statistique de l'UNESCO. La combinaison de toutes ces données permet de déduire des chiffres mondiaux, d'identifier les pays d'accueil des étudiants scolarisés à l'étranger et d'évaluer leurs parts de marché.

Les données sur les étudiants scolarisés à l'étranger et les analyses tendanciennes ne sont pas basées sur les nombres d'étudiants en mobilité internationale, mais sur les nombres de ressortissants étrangers scolarisés dans les pays dont les données sont comparables et cohérentes dans le temps.

Ces données ne comprennent donc pas les ressortissants étrangers scolarisés dans des pays membres et partenaires de l'OCDE qui n'ont pas déclaré leurs effectifs d'étudiants étrangers à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO. Toutes les analyses sont donc susceptibles de sous-estimer le nombre réel de ressortissants scolarisés à l'étranger (voir le tableau C2.3), en particulier dans les pays dont les ressortissants sont nombreux à être scolarisés dans des pays qui n'ont pas déclaré leurs effectifs d'étudiants étrangers à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO (la Chine et l'Inde, par exemple).

Le tableau C2.1 montre la proportion d'étudiants étrangers et d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux d'étudiants à chaque niveau de l'enseignement tertiaire. Les effectifs totaux, utilisés comme dénominateur, comprennent tous les individus du pays scolarisés, c'est-à-dire les ressortissants nationaux et étrangers, mais excluent tous les ressortissants de ce pays qui sont scolarisés à l'étranger. Le tableau montre également l'évolution des effectifs d'étudiants étrangers entre 2000 et 2007 dans l'ensemble de l'enseignement tertiaire.

Les tableaux C2.2, C2.4 et C2.5 montrent les proportions d'étudiants en mobilité internationale ou d'étudiants étrangers (dans les pays dont les données sur la mobilité internationale des étudiants ne sont pas disponibles). Ces proportions sont calculées par pays d'origine dans le tableau C2.2, par niveau et type de formation tertiaire dans le tableau C2.4 et par domaine d'études dans le tableau C2.5.

Le tableau C2.3 montre, pour un pays donné, comment ses ressortissants scolarisés à l'étranger se répartissent entre les différents pays d'accueil (pays d'études). Comme indiqué ci-dessus, les effectifs d'étudiants scolarisés à l'étranger, utilisés comme dénominateur, ne comprennent que les étudiants scolarisés dans un pays qui a fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO. Les proportions calculées peuvent donc être biaisées et surestimées dans les pays dont les ressortissants sont nombreux à être scolarisés dans un pays qui n'a pas fourni de données.

Le tableau C2.6 montre l'évolution en valeur absolue du nombre d'étudiants étrangers dans les pays membres de l'OCDE et dans le monde entre 2000 et 2007 et indique l'indice annuel de variation entre 2007 et la période 2000-2006. Les chiffres sont basés sur le nombre d'étudiants étrangers scolarisés dans des pays qui ont fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO. Comme les données de certains pays partenaires qui n'ont pas fourni de données à l'OCDE n'étaient pas incluses auparavant, les chiffres ne sont pas parfaitement comparables à ceux publiés dans les éditions de *Regards sur l'éducation* antérieures à 2006.

Le tableau C2.7 (accessible en ligne) présente les effectifs d'étudiants étrangers par pays d'origine et pays d'accueil.


Autres références

L'importance relative des effectifs d'étudiants en mobilité internationale influe sur les taux d'accès et d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire et peut les gonfler artificiellement dans certains domaines d'études ou dans certains types de formation (voir les indicateurs A2 et A3). Elle peut également avoir un impact sur les parts publique et privée des dépenses d'éducation (voir l'indicateur B3).

Dans les pays où des droits de scolarité spécifiques s'appliquent aux étudiants en mobilité internationale, la mobilité internationale des étudiants peut augmenter les budgets des établissements d'enseignement tertiaire et contribuer au financement du système d'éducation. En revanche, les étudiants en mobilité internationale peuvent représenter une lourde charge financière dans les pays où les droits de scolarité sont faibles ou nuls, à cause du coût élevé que représente l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur B5).

Les proportions d'étudiants scolarisés dans un pays autre que le leur ne sont qu'un aspect de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire. La dernière décennie a vu apparaître de nouvelles formes d'enseignement international : désormais, les formations et les établissements d'enseignement traversent eux aussi les frontières. Toutefois, l'internationalisation de l'enseignement tertiaire a évolué de manière différente et sous l'effet de facteurs divers selon les régions du monde. Pour une analyse approfondie de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire et de ses implications commerciales et politiques, il y a lieu de consulter l'ouvrage OCDE (2004).

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/682616230542>

- **Tableau C2.7. Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, selon le pays d'origine et d'accueil (2007) et évolution des parts de marché dans le secteur international de l'éducation (2000, 2007)**

Tableau C2.1.

Étudiants en mobilité internationale et étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire (2000 et 2007)

Proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux d'étudiants (nationaux et en mobilité), proportion d'étudiants étrangers dans les effectifs totaux d'étudiants (nationaux et étrangers) et indice de variation des effectifs d'étudiants étrangers

Lecture de la première colonne : la proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire représente 19.5 % en Australie et 14.0 % en Suisse. En raison des contraintes relatives à la communication des données et selon la législation des pays en matière d'immigration, la mobilité internationale des étudiants est déterminée soit sur la base du pays où les étudiants résident (en Australie, par exemple), soit sur la base du pays où ils étaient scolarisés auparavant (en Suisse, par exemple). Les données présentées dans ce tableau constituent le meilleur indicateur en date de la mobilité internationale des étudiants dans chaque pays. Lecture de la cinquième colonne : la proportion de ressortissants étrangers dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire représente 22.5 % en Australie et 19.3 % en Suisse.

	Étudiants en mobilité internationale				Étudiants étrangers				Indice de variation du nombre d'étudiants étrangers, tous niveaux d'enseignement confondus (2000 = 100)
	Proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire				Proportion d'étudiants étrangers dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire				
	Ensemble du tertiaire	Formations tertiaires de type B	Formations tertiaires de type A	Programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire	Formations tertiaires de type B	Formations tertiaires de type A	Programmes de recherche de haut niveau	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Pays membres de l'OCDE									
Australie ¹	19.5	15.5	20.2	20.8	22.5	15.8	23.4	31.5	200
Autriche ¹	12.4	1.9	13.3	15.1	16.7	5.6	17.5	21.5	143
Belgique ^{1,2}	7.5	5.3	8.6	20.5	12.2	9.5	13.7	29.9	107
Canada ^{1,3,4,5}	7.7	m	7.1	21.2	14.8	m	13.8	39.0	140
République tchèque ¹	5.6	0.7	5.9	7.2	6.8	1.1	7.2	8.9	448
Danemark ¹	5.5	4.1	5.6	6.6	9.0	10.5	8.5	21.5	162
Finlande ⁶	4.1	n	3.8	7.8	3.3	n	2.9	8.0	181
France	m	m	m	m	11.3	4.5	12.4	37.9	180
Allemagne ⁶	m	m	10.6	m	11.3	3.8	12.6	m	138
Grèce ³	m	m	m	m	3.5	3.4	3.8	m	246
Hongrie ¹	3.0	0.4	3.1	6.7	3.5	0.5	3.6	7.5	153
Islande ⁶	5.2	1.7	5.2	11.9	4.9	1.0	4.9	14.4	194
Irlande ⁶	8.8	m	m	m	m	m	m	m	226
Italie	m	m	m	m	2.8	16.0	2.7	5.9	230
Japon ¹	2.9	2.7	2.6	16.1	3.1	2.7	2.9	16.8	189
Corée	m	m	m	m	1.0	0.6	1.1	5.5	947
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas ³	4.7	n	4.7	m	6.4	n	6.5	m	270
Nouvelle-Zélande ¹	13.6	12.8	13.5	26.6	26.8	24.2	27.1	45.7	791
Norvège ¹	2.2	0.7	2.2	4.8	7.3	3.4	6.9	23.4	180
Pologne	m	m	m	m	0.6	n	0.6	2.8	213
Portugal	m	m	m	m	4.9	6.9	4.6	9.6	169
République slovaque ¹	0.9	0.4	0.9	0.8	0.9	0.5	0.9	0.9	128
Espagne ¹	1.8	4.6	1.0	9.9	3.4	4.6	2.2	21.9	235
Suède ¹	5.4	0.6	5.6	5.9	10.3	4.0	10.1	21.7	167
Suisse ^{3,6}	14.0	m	13.9	45.0	19.3	15.5	17.3	45.0	158
Turquie	m	m	m	m	0.8	0.1	1.0	2.6	109
Royaume-Uni ¹	14.9	6.2	15.9	42.1	19.5	12.1	20.1	46.0	158
États-Unis ¹	3.4	2.0	3.1	23.7	m	m	m	m	125
Moyenne de l'OCDE	7.1	3.5	7.3	16.3	8.7	5.9	8.8	20.4	235
Moyenne de l'UE-19	6.2	2.2	6.6	12.3	7.4	4.9	7.6	17.4	197
Pays partenaires									
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	m	m	m	m	1.1	0.8	1.2	13.4	229
Estonie ¹	1.4	0.2	2.0	3.3	3.2	3.0	3.3	4.0	255
Israël	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie ^{3,5}	m	m	m	m	0.6	0.3	0.7	m	146
Slovénie ¹	1.0	0.4	1.4	7.0	1.3	0.7	1.6	7.9	194

1. Afin de mesurer la mobilité des étudiants, les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base de leur pays de résidence.

2. L'enseignement de promotion sociale est exclu.

3. Les pourcentages pour l'ensemble du tertiaire sont sous-estimés en raison de l'exclusion de certaines formations.

4. Année de référence : 2006.

5. Les établissements privés sont exclus.

6. Afin de mesurer la mobilité des étudiants, les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base du pays dans lequel ils étaient scolarisés auparavant.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2009).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/682616230542>

Tableau C2.2. (suite)

Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par pays d'origine (2007)

Proportion d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants étrangers par pays d'origine dans les effectifs totaux d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants étrangers par pays d'accueil (calculs fondés sur le nombre d'individus)

Le tableau indique la proportion d'étudiants en mobilité internationale par pays d'origine, défini comme le pays soit où ils résidaient, soit où ils étaient scolarisés auparavant, dans les effectifs d'étudiants de l'enseignement tertiaire par pays d'accueil. En l'absence de données sur les étudiants en mobilité internationale, le tableau indique la proportion d'étudiants étrangers par pays d'origine défini comme le pays dont ils sont ressortissants.
Lecture de la 3^e colonne : 0,7 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés au Canada sont des résidents allemands, 0,2 % sont des résidents grecs, etc.
Lecture de la 7^e colonne : 4,6 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés en Irlande étaient auparavant scolarisés en Allemagne ; 0,3 % en Grèce, etc.
Lecture de la 16^e colonne : 28,4% des étudiants étrangers scolarisés en Autriche sont des ressortissants allemands, 0,6 % des ressortissants grecs, etc.

	Pays d'accueil																
	Pays membres de l'OCDE										Pays partenaires						
	Étudiants étrangers										En mobilité internationale		Étrangers				
	France ⁸	Grèce ⁸	Hongrie ⁸	Italie ⁸	Japon ⁸	Corée ⁸	Norvège ⁸	Pologne ⁸	Portugal ⁸	Turquie ⁸	Total des pays d'accueil (membres de l'OCDE)	Estonie ¹	Slovénie ¹	Chili ¹	Fédération de Russie ^{5,7,8}	Total des pays d'accueil (pays partenaires)	Total des pays d'accueil dont les chiffres sont disponibles
(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	(30)	(31)	(32)	(33)	(34)	(35)	
Pays d'origine																	
Pays membres de l'OCDE																	
Australie	0.1	0.1	0.1	0.1	0.3	0.1	0.2	0.1	0.1	0.2	0.4	n	n	m	n	0.3	
Autriche	0.2	0.2	0.5	0.4	n	n	0.3	0.3	0.1	0.2	0.4	0.1	1.1	0.1	m	0.1	
Belgique	1.1	0.2	0.1	0.5	n	n	0.2	0.1	0.4	0.1	0.4	0.3	0.3	0.1	m	0.4	
Canada	0.5	0.2	0.9	0.2	0.2	0.6	0.6	2.4	0.5	0.1	1.8	n	0.3	0.2	m	0.2	
République tchèque	0.3	n	0.1	0.3	n	n	0.3	2.9	0.2	n	0.3	n	0.1	0.1	m	0.3	
Danemark	0.1	0.1	n	0.1	n	n	5.4	0.1	n	n	0.2	0.7	n	n	m	0.2	
Finlande	0.1	0.1	0.2	0.2	0.1	n	1.9	0.1	0.1	n	0.2	45.7	n	0.1	m	0.2	
France	a	0.3	0.3	1.9	0.4	0.1	1.1	0.8	3.6	0.1	2.2	0.4	0.2	0.7	m	0.1	
Allemagne	2.8	1.9	10.1	3.6	0.3	0.2	4.2	3.1	1.7	1.4	3.2	1.4	0.3	0.7	m	0.2	
Grèce	0.8	a	1.0	8.8	n	n	0.1	0.2	0.2	4.6	1.3	0.2	0.1	n	m	0.6	
Hongrie	0.3	0.1	a	0.4	0.1	n	0.2	0.5	0.1	n	0.3	0.1	0.9	n	m	0.2	
Islande	n	n	0.3	n	n	n	1.6	n	n	n	0.1	n	n	n	m	0.1	
Irlande	0.2	n	0.5	0.1	n	n	0.1	0.1	0.1	0.1	0.8	0.1	n	n	m	0.7	
Italie	1.9	0.4	0.2	a	0.1	n	0.6	0.4	1.3	0.1	1.3	0.6	10.3	0.3	m	0.1	
Japon	0.8	0.1	0.2	0.6	a	3.9	0.4	0.2	0.1	n	2.3	0.3	n	0.1	m	0.1	
Corée	1.0	0.1	0.2	0.6	17.6	a	0.2	0.3	n	0.2	4.4	0.1	n	0.5	m	0.3	
Luxembourg	0.6	n	n	0.1	n	n	n	n	n	0.2	n	0.3	n	n	m	0.3	
Mexique	0.7	n	0.1	0.5	0.1	n	0.3	0.1	0.1	n	1.0	0.1	0.2	1.5	m	0.3	
Pays-Bas	0.3	0.1	0.1	0.2	0.1	n	1.0	0.1	0.3	0.1	0.4	0.1	0.1	0.1	m	0.4	
Nouvelle-Zélande	n	n	n	n	0.1	0.1	0.1	0.1	n	n	0.2	n	n	n	m	0.1	
Norvège	0.1	n	4.7	0.3	n	n	a	7.0	0.1	n	0.5	0.2	0.2	0.1	m	0.4	
Pologne	1.4	0.5	0.4	2.6	0.1	n	1.2	a	0.9	0.1	1.4	0.1	0.5	n	m	1.2	
Portugal	1.1	0.1	0.1	0.2	n	n	0.3	0.3	a	n	0.4	0.1	0.2	n	m	0.1	
République slovaque	0.2	n	15.2	0.3	n	n	0.2	1.1	0.1	n	1.0	n	0.6	n	m	0.9	
Espagne	1.6	0.1	0.2	0.9	0.1	n	0.7	0.5	3.6	n	1.0	0.8	0.2	0.8	m	0.1	
Suède	0.2	0.1	1.8	0.2	0.1	n	8.1	4.0	0.1	0.1	0.6	0.7	0.3	0.2	m	0.1	
Suisse	0.7	0.1	0.1	2.4	n	n	0.3	0.1	0.5	n	0.4	2.9	n	0.2	m	0.1	
Turquie	0.9	0.4	0.6	0.7	0.1	0.2	0.4	0.5	0.2	a	1.2	0.2	0.1	n	m	2.3	
Royaume-Uni	1.1	0.5	0.5	0.3	0.1	2.2	0.6	0.5	0.5	0.5	1.0	0.2	0.2	0.1	m	0.2	
États-Unis	1.3	0.6	1.6	0.8	1.5	1.7	2.1	6.3	0.8	0.2	2.0	1.2	0.3	0.8	m	0.8	
Total de l'OCDE	20.4	6.1	40.1	27.4	21.7	7.3	34.1	32.2	15.9	7.9	31.2	56.8	16.2	6.8	m	6.2	27.1
Pays partenaires																	
Brésil	1.0	n	0.1	1.9	0.4	0.1	0.5	0.3	12.3	n	0.8	0.1	0.3	2.3	m	0.5	
Chili	0.3	n	n	0.4	n	n	0.5	n	0.1	n	0.2	n	n	a	m	0.4	
Chine	7.6	0.2	1.3	2.9	63.7	72.3	4.6	3.2	0.4	0.7	16.3	9.5	0.1	0.6	m	9.8	
Estonie	0.0	n	n	0.1	n	n	0.5	0.1	n	n	0.1	a	0.2	n	0.9	0.3	
Inde	0.4	n	0.3	1.0	0.3	1.1	1.0	2.1	0.2	n	6.2	1.7	0.1	n	m	1.8	
Israël	0.1	0.4	5.0	2.0	n	n	0.1	0.2	n	0.1	0.4	n	n	0.1	m	0.8	
Fédération de Russie	1.3	1.4	1.4	1.6	0.3	0.8	5.1	3.7	0.5	2.9	1.4	9.6	1.2	0.1	a	2.9	
Slovénie	n	n	0.1	0.7	n	n	n	0.1	0.1	n	0.1	n	a	n	m	0.1	
Grandes régions																	
Total de l'Afrique	43.8	4.3	1.9	9.6	0.7	0.8	9.7	4.8	64.8	2.0	10.5	0.3	0.3	0.1	m	17.3	
Total de l'Asie	19.7	61.8	15.5	13.9	93.6	94.6	16.3	18.7	1.7	55.2	46.8	13.1	0.9	1.5	57.3	55.1	
Total de l'Europe	21.6	32.0	79.7	62.4	2.5	1.6	43.1	66.9	16.5	27.6	24.9	84.9	96.7	3.9	31.9	15.7	
Dont l'UE-19	14.1	4.6	31.3	21.2	1.7	0.7	28.1	15.1	13.7	7.3	16.9	51.8	15.2	3.3	m	m	
Total de l'Amérique du Nord	1.8	0.8	2.5	1.1	1.7	2.3	2.6	8.7	1.2	0.2	3.8	1.2	0.5	1.1	m	1.0	
Total de l'Océanie	0.2	0.1	0.1	0.1	0.4	0.2	0.3	0.2	0.1	0.2	0.8	n	0.1	n	m	0.1	
Total de l'Amérique du Sud	4.8	0.3	0.3	9.1	1.0	0.5	2.5	0.7	15.7	0.1	5.4	0.4	1.0	54.5	m	10.7	
Non précisé	8.1	0.8	n	3.8	n	n	25.5	n	n	14.7	7.8	n	0.4	38.8	10.8	n	
Total tous pays	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

1. Les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base de leur pays de résidence.
2. L'enseignement de promotion sociale est exclu.
3. Les formations tertiaires de type B sont exclues.
4. Année de référence : 2006.
5. Les établissements d'enseignement privé sont exclus.
6. Les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base du pays où ils étaient scolarisés auparavant.
7. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.
8. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Comme ces données ne sont pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le tableau.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2009).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/682616230542>

Tableau C2.3.

Répartition des ressortissants nationaux scolarisés à l'étranger par pays d'accueil (2007)

Proportion de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger par pays d'accueil dans les effectifs de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger tous pays d'accueil confondus (calculs fondés sur le nombre d'individus)

Le tableau indique la proportion de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger par pays d'accueil.
Lecture de la deuxième colonne : l'Autriche accueille 6.7 % des ressortissants tchèques scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, 15.0 % des ressortissants italiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, etc.
Lecture de la première ligne : la France accueille 2.9 % des ressortissants australiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, la Nouvelle Zélande accueille 27.5 % des ressortissants australiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, etc.

		Pays d'accueil																				
		Pays membres de l'OCDE																				
Pays d'origine		Australie ¹	Autriche ²	Belgique ³	Canada ^{2,4,5}	Rép. tchèque	Danemark	Finlande	France	Allemagne ⁶	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande ^{7,8}	Italie	Japon	Corée	Luxembourg	Mexique	Pays-Bas ⁶	Nouvelle-Zélande	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	
Pays membres de l'OCDE	Australie	a	0.7	0.3	4.0	n	0.4	0.3	2.9	3.5	0.2	0.1	0.1	0.7	0.6	3.6	0.4	m	m	0.5	27.5	
	Autriche	1.6	a	0.4	1.0	0.1	0.3	0.3	3.3	51.0	0.3	0.6	0.2	0.5	1.6	0.3	0.1	m	m	1.6	0.2	
	Belgique	0.7	0.8	a	2.3	0.1	0.2	0.2	23.4	8.9	0.4	0.1	0.1	0.8	2.5	0.5	n	m	m	m	18.9	0.1
	Canada	9.1	0.1	0.2	a	0.1	0.2	0.2	2.9	1.4	0.1	0.3	n	1.1	0.3	0.7	0.4	m	m	0.3	0.9	
	Rép. tchèque	1.3	6.7	0.5	1.7	a	0.5	0.6	9.3	27.2	n	0.2	0.2	0.4	2.2	0.5	0.1	m	m	1.6	n	
	Danemark	2.3	1.1	0.6	1.6	n	a	0.7	3.8	8.2	0.2	n	0.8	0.4	0.9	0.5	0.1	m	m	2.3	0.9	
	Finlande	0.8	1.9	0.5	0.9	0.1	2.2	a	3.5	9.1	0.2	0.3	0.4	0.8	1.0	0.7	0.1	m	m	2.0	0.3	
	France	1.4	0.8	26.6	7.8	n	0.4	0.3	a	10.0	0.1	0.1	0.1	1.4	1.7	0.7	n	m	m	1.3	0.6	
	Allemagne	2.2	14.4	0.7	1.3	0.3	1.5	0.5	8.1	a	0.5	1.8	0.1	0.9	2.4	0.5	0.1	m	m	16.3	1.5	
	Grèce	0.1	0.6	1.1	0.4	0.3	0.2	0.1	5.1	16.0	a	0.4	n	0.1	13.3	0.1	n	m	m	1.6	n	
	Hongrie	0.7	15.0	1.3	1.3	0.4	1.3	1.3	8.7	30.9	0.2	a	0.1	0.3	2.5	1.0	n	m	m	3.0	0.1	
	Islande	0.8	0.5	0.2	1.2	n	46.4	0.7	1.3	3.0	n	1.3	a	0.2	0.5	0.6	n	m	m	2.1	0.3	
	Irlande	0.9	0.2	0.3	1.2	0.3	0.3	0.2	2.3	2.1	n	0.4	n	a	0.2	n	n	m	m	0.7	0.2	
	Italie	0.7	15.0	4.1	0.7	0.1	0.4	0.4	11.6	18.0	0.2	0.1	0.1	0.7	a	0.3	n	m	m	1.4	0.1	
	Japon	5.8	0.5	0.3	2.9	n	0.1	0.2	3.7	4.3	n	n	n	0.2	0.6	a	2.2	m	m	0.4	1.7	
	Corée	5.1	0.3	0.1	0.7	n	n	n	2.3	4.9	n	n	n	n	0.3	20.6	a	m	m	0.3	n	
	Luxembourg	0.2	6.3	20.6	0.4	n	0.1	0.1	21.0	32.6	n	n	n	0.2	0.7	n	n	a	m	0.6	n	
	Mexique	1.6	0.2	0.3	5.2	n	0.3	0.2	5.9	5.1	n	n	n	0.1	0.9	0.5	0.1	m	a	0.6	0.3	
	Pays-Bas	2.0	1.1	26.1	2.4	0.1	1.5	0.6	4.7	11.7	0.2	0.1	0.1	0.7	0.9	0.6	n	m	m	a	0.4	
	Nouvelle-Zélande	49.0	0.2	n	3.3	0.1	0.6	0.1	1.6	1.7	n	0.1	n	0.2	n	2.0	0.8	m	m	0.5	a	
	Norvège	10.8	0.4	0.2	1.3	1.7	16.4	0.6	2.7	4.3	n	5.2	0.2	0.8	1.1	0.2	n	m	m	2.2	1.2	
	Pologne	0.5	3.9	1.2	1.6	0.7	1.8	0.4	8.9	40.2	0.3	0.2	0.1	0.7	3.9	0.2	n	m	m	2.2	n	
	Portugal	0.4	0.6	5.1	1.7	1.9	0.3	0.2	18.4	10.7	0.1	0.1	n	0.3	0.8	0.2	n	m	m	1.9	0.1	
	République slovaque	0.4	5.2	0.3	0.4	66.4	0.1	0.1	1.5	6.5	n	9.2	n	0.1	0.7	0.1	n	m	m	0.5	n	
	Espagne	0.5	1.6	3.4	0.6	0.1	0.5	0.4	14.4	18.6	0.1	0.1	0.1	1.3	1.9	0.4	n	m	m	3.1	0.1	
	Suède	6.0	1.2	0.4	1.2	0.6	10.8	3.9	3.7	4.8	0.2	1.8	0.3	0.7	0.8	0.9	n	m	m	1.2	0.9	
Suisse	2.8	3.2	0.8	2.9	0.1	0.6	0.2	14.5	20.4	0.2	0.1	n	0.3	12.4	0.4	n	m	m	1.4	0.5		
Turquie	0.4	3.8	0.4	1.2	0.1	0.5	0.1	4.0	41.6	0.1	0.2	n	0.1	0.6	0.3	0.1	m	m	1.2	n		
Royaume-Uni	6.5	0.8	1.0	8.3	1.5	1.8	0.7	9.9	7.1	0.4	0.3	0.1	8.7	1.1	1.5	0.1	m	m	3.1	1.6		
États-Unis	5.8	0.7	0.4	17.5	0.3	0.6	0.4	6.1	6.5	0.3	0.5	0.1	4.8	0.9	3.6	1.1	m	m	0.9	4.5		
Total de l'OCDE		3.2	3.4	3.3	3.0	2.2	1.2	0.3	5.8	12.2	0.2	0.7	0.1	1.0	1.8	3.2	0.3	m	m	2.9	1.1	
Pays partenaires	Brésil	2.1	0.3	0.6	2.8	n	0.4	0.2	10.7	8.7	n	n	n	0.1	4.5	1.9	0.1	m	m	0.5	0.3	
	Chili	2.5	0.2	1.2	3.1	n	0.4	0.2	8.2	7.7	n	n	n	n	2.6	0.5	0.2	m	m	0.5	0.8	
	Chine	11.0	0.3	0.3	6.3	n	0.4	0.4	4.1	5.9	n	n	n	0.3	0.4	17.5	5.1	m	m	0.8	3.0	
	Estonie	0.1	0.9	0.3	0.4	0.1	3.2	13.8	2.5	15.4	0.1	0.1	0.2	0.4	1.2	0.5	n	m	m	1.6	n	
	Inde	15.1	0.1	0.2	4.4	n	0.2	0.1	0.5	2.4	n	n	n	0.2	0.4	0.3	0.2	m	m	0.2	1.5	
	Israël	1.4	0.4	0.3	6.8	1.3	0.4	0.2	2.0	9.5	0.6	5.4	n	0.1	8.0	0.3	n	m	m	1.4	n	
	Fédération de Russie	1.0	1.0	1.0	2.7	2.1	0.8	2.3	6.3	25.3	0.6	0.4	n	0.1	1.8	0.7	0.5	m	m	0.9	0.5	
	Slovénie	0.7	20.4	0.7	0.7	0.7	0.3	0.5	3.2	22.0	n	0.7	n	0.2	14.2	0.4	n	m	m	2.7	n	

Remarque : les proportions d'étudiants scolarisés à l'étranger sont calculées uniquement sur la base des effectifs d'étudiants scolarisés dans des pays ayant fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO.

1. Dans les chiffres par pays d'origine, les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base de leur pays de résidence.

2. Les formations tertiaires de type B sont exclues.

3. L'enseignement de promotion sociale est exclu.

4. Année de référence : 2006.

5. Les établissements privés sont exclus.

6. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

7. Dans les chiffres par pays d'origine, les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base du pays où ils étaient scolarisés auparavant.

8. Les étudiants à temps partiel sont exclus.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqq2009).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/682616230542>

Tableau C2.3. (suite)

Répartition des ressortissants nationaux scolarisés à l'étranger par pays d'accueil (2007)

Proportion de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger par pays d'accueil dans les effectifs de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger tous pays d'accueil confondus (calculs fondés sur le nombre d'individus)

Le tableau indique la proportion de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger par pays d'accueil.
Lecture de la deuxième colonne : l'Autriche accueille 6.7 % des ressortissants tchèques scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, 15.0 % des ressortissants italiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, etc.
Lecture de la première ligne : la France accueille 2.9 % des ressortissants australiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, la Nouvelle Zélande accueille 27.5% des ressortissants australiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, etc.

Pays d'origine	Pays d'accueil																		
	Pays membres de l'OCDE											Pays partenaires							
	Norvège	Pologne	Portugal	Rép. slovaque	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni ¹	États-Unis ¹	Total des pays de destination (pays membres de l'OCDE)	Brésil	Chili	Estonie	Israël	Fédération de Russie ^{2,6}	Slovénie	Total des pays de destination (pays partenaires)	Total de tous les pays dont les chiffres sont disponibles
(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	(30)	(31)	(32)	(33)	(34)	(35)	(36)	(37)	(38)	(39)	
Pays membres de l'OCDE																			
Australie	0.3	0.1	0.2	n	0.4	3.9	0.7	0.3	17.7	28.6	98.0	m	n	n	m	m	n	2.0	100.0
Autriche	0.4	0.3	0.2	0.2	1.9	3.9	7.5	0.2	11.1	6.7	95.8	m	n	n	m	m	0.1	4.2	100.0
Belgique	0.2	0.2	0.7	n	3.0	2.5	2.9	0.1	22.5	6.3	98.4	m	0.1	n	m	m	n	1.6	100.0
Canada	0.2	0.7	0.2	n	0.2	0.9	0.7	n	11.3	65.1	97.9	m	n	n	m	m	n	2.1	100.0
Rép. tchèque	0.6	4.7	0.3	6.0	1.6	2.9	2.1	n	14.2	11.5	97.1	m	0.1	n	m	m	n	2.9	100.0
Danemark	13.5	0.2	0.1	n	1.8	15.4	1.5	0.1	25.3	15.9	98.0	m	n	0.1	m	m	n	2.0	100.0
Finlande	3.1	0.1	0.2	n	0.9	37.8	1.3	n	17.8	6.1	91.8	m	n	4.9	m	m	n	8.2	100.0
France	0.3	0.2	1.0	n	3.0	2.7	6.9	n	20.7	10.9	99.0	m	0.1	n	m	m	n	1.0	100.0
Allemagne	0.8	0.5	0.4	n	2.2	3.8	11.4	0.3	16.3	10.3	98.7	m	0.1	n	m	m	n	1.3	100.0
Grèce	0.1	0.1	0.1	0.5	0.5	0.8	0.8	2.3	42.2	5.3	92.2	m	n	n	m	m	n	7.8	100.0
Hongrie	0.5	0.7	0.2	0.4	0.8	2.0	2.4	n	12.8	9.2	97.3	m	n	n	m	m	0.2	2.7	100.0
Islande	6.7	0.1	n	0.1	0.8	10.9	0.3	n	10.3	11.5	99.9	m	n	n	m	m	n	0.1	100.0
Irlande	0.1	0.1	0.1	0.1	0.6	0.9	0.2	0.1	82.9	5.6	99.9	m	n	n	m	m	n	0.1	100.0
Italie	0.2	0.1	0.6	n	7.8	2.0	11.1	n	14.5	8.3	98.4	m	0.1	n	m	m	0.3	1.6	100.0
Japon	0.1	0.1	n	n	0.3	0.5	0.5	n	10.2	64.3	98.9	m	n	n	m	m	n	1.1	100.0
Corée	n	n	n	n	0.1	0.2	0.2	n	4.0	59.5	98.7	m	n	n	m	m	n	1.3	100.0
Luxembourg	n	n	0.4	n	0.2	0.1	4.0	n	11.7	0.8	99.9	m	n	n	m	m	n	0.1	100.0
Mexique	0.1	n	0.1	n	13.7	0.8	0.6	n	6.0	51.2	93.9	m	0.4	n	m	m	n	6.1	100.0
Pays-Bas	1.2	0.1	0.5	n	2.0	5.2	2.6	0.1	21.2	12.2	98.4	m	0.1	n	m	m	n	1.6	100.0
Nouvelle-Zélande	0.3	0.2	n	n	0.4	1.3	0.6	n	14.1	21.7	98.9	m	n	n	m	m	n	1.1	100.0
Norvège	a	6.6	0.1	1.1	0.6	9.6	0.7	n	22.0	8.9	98.9	m	n	n	m	m	n	1.1	100.0
Pologne	0.5	a	0.4	0.1	2.0	2.4	1.3	n	17.7	7.5	98.7	m	n	n	m	m	n	1.3	100.0
Portugal	0.3	0.3	a	n	19.2	1.5	7.0	n	20.8	6.0	97.9	m	n	n	m	m	n	2.1	100.0
République slovaque	0.1	0.6	0.1	a	0.4	0.2	0.7	n	3.6	2.4	99.7	m	n	n	m	m	n	0.3	100.0
Espagne	0.4	0.2	2.4	n	a	4.5	5.6	n	23.7	13.7	98.0	m	0.2	n	m	m	n	2.0	100.0
Suède	8.6	3.5	0.2	0.2	1.4	a	1.6	0.1	23.0	20.3	98.3	m	0.1	0.1	m	m	n	1.7	100.0
Suisse	0.4	0.1	0.8	n	3.2	2.5	a	0.1	17.2	11.5	96.8	m	0.1	n	m	m	n	3.2	100.0
Turquie	0.1	0.1	n	n	0.1	0.6	1.4	a	3.8	19.9	80.7	m	n	n	m	m	n	19.3	100.0
Royaume-Uni	1.3	0.3	0.3	0.1	2.5	3.0	1.4	0.4	a	33.0	97.0	m	n	n	m	m	n	3.0	100.0
États-Unis	0.6	1.6	0.3	n	1.4	1.8	0.9	0.1	30.6	a	92.2	m	0.1	n	m	m	n	7.8	100.0
Total de l'OCDE	0.6	0.5	0.3	0.1	2.2	2.4	3.2	0.2	16.5	24.4	96.4	m	0.1	0.1	m	m	n	3.6	100.0
Pays partenaires																			
Brésil	0.3	0.1	9.1	n	8.7	0.5	1.4	n	5.4	30.2	89.1	a	0.7	n	m	m	n	10.9	100.0
Chili	1.0	n	0.1	n	18.5	3.2	1.3	n	4.8	20.2	77.3	m	a	n	m	m	n	22.7	100.0
Chine	0.2	0.1	n	n	0.2	0.4	0.2	n	10.8	21.6	89.3	m	n	n	m	m	n	10.7	100.0
Estonie	1.5	0.4	n	n	2.2	5.4	0.4	n	11.1	5.1	67.1	m	n	a	m	11.6	n	32.9	100.0
Inde	0.1	0.2	n	n	0.1	0.5	0.2	n	14.7	52.8	94.5	m	n	n	m	m	n	5.5	100.0
Israël	0.2	0.2	n	1.0	1.0	0.3	0.5	0.2	6.4	24.0	71.7	m	n	n	a	m	n	28.3	100.0
Fédération de Russie	1.6	1.0	0.2	n	1.4	1.4	1.4	1.1	5.1	9.6	71.1	m	n	2.2	m	a	n	28.9	100.0
Slovénie	0.2	0.4	0.7	0.2	1.9	2.1	1.6	n	10.4	7.5	92.5	m	n	n	m	m	a	7.5	100.0

Remarque : les proportions d'étudiants scolarisés à l'étranger sont calculées uniquement sur la base des effectifs d'étudiants scolarisés dans des pays ayant fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO.

1. Dans les chiffres par pays d'origine, les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base de leur pays de résidence.

2. Les formations tertiaires de type B sont exclues.

3. L'enseignement de promotion sociale est exclu.

4. Année de référence : 2006.

5. Les établissements privés sont exclus.

6. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

7. Dans les chiffres par pays d'origine, les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base du pays où ils étaient scolarisés auparavant.

8. Les étudiants à temps partiel sont exclus.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2009).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/682616230542>

Tableau C2.4.
Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers selon le niveau et le type d'enseignement tertiaire (2007)

	Formations tertiaires de type B	Formations tertiaires de type A	Programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire	
	(1)	(2)	(3)	(4)	
Répartition des étudiants en mobilité internationale selon le niveau et le type d'enseignement tertiaire					
Pays membres de l'OCDE	Australie ¹	12.4	83.5	4.1	100
	Autriche ^{1,2}	1.4	90.2	8.4	100
	Belgique ^{1,3}	30.6	63.4	6.0	100
	Canada ^{1,4,5,6}	m	88.6	11.4	100
	République tchèque ¹	1.1	90.5	8.4	100
	Danemark ¹	9.4	88.1	2.5	100
	Finlande ⁷	n	86.6	13.4	100
	Hongrie ¹	0.7	95.2	4.0	100
	Islande ⁷	0.6	96.5	2.9	100
	Irlande	m	m	m	m
	Japon ¹	21.3	68.1	10.6	100
	Luxembourg	m	m	m	m
	Mexique	m	m	m	m
	Pays-Bas ⁸	n	100.0	m	100
	Nouvelle-Zélande ¹	25.3	69.9	4.9	100
	Norvège ¹	0.3	94.1	5.6	100
	République slovaque ¹	0.5	94.7	4.7	100
	Espagne ¹	34.0	43.8	22.3	100
	Suède ¹	0.5	93.9	5.5	100
	Suisse ^{4,7}	m	73.5	26.5	100
Royaume-Uni ¹	9.1	79.0	11.9	100	
États-Unis ¹	12.7	71.6	15.7	100	
Pays partenaires	Brésil	m	m	m	m
	Estonie ¹	4.6	88.1	7.3	100
	Israël	m	m	m	m
	Slovénie ¹	16.6	76.1	7.4	100
Répartition des étudiants étrangers selon le niveau et le type d'enseignement tertiaire					
Pays membres de l'OCDE	France ⁹	10.0	79.0	11.0	100
	Allemagne ^{8,9}	4.8	95.2	m	100
	Grèce ^{8,9}	34.7	65.3	m	100
	Italie ⁹	2.9	92.9	4.1	100
	Corée ⁹	22.4	69.4	8.3	100
	Pologne ⁹	n	93.2	6.8	100
	Portugal ⁹	1.1	88.8	10.0	100
	Turquie ⁹	5.1	90.3	4.6	100
Pays partenaires	Chili ⁹	29.6	65.3	5.1	100
	Fédération de Russie ^{6,8,9}	10.7	89.3	m	100

1. Les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base de leur pays de résidence.

2. Calculs fondés sur le nombre d'inscrits et non pas sur le nombre d'individus.

3. L'enseignement de promotion sociale est exclu.

4. Les formations tertiaires de type B sont exclues.

5. Année de référence : 2006.

6. Les établissements privés sont exclus.

7. Les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base du pays où ils étaient scolarisés auparavant.

8. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

9. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Comme ces données ne sont pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité, elles sont présentées séparément dans le tableau et dans le graphique.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2009).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/682616230542>

Tableau C2.5.

Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers selon le domaine d'études (2007)

	Agronomie	Éducation	Ingénierie, production et construction	Santé et secteur social	Lettres, sciences humaines et arts	Sciences	Services	Sciences sociales, commerce et droit	Inconnu ou non précisé	Tous domaines d'études confondus	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	
Répartition des étudiants en mobilité internationale par domaine d'études											
Pays membres de l'OCDE	Australie ¹	0.8	3.0	10.5	8.6	7.1	12.8	1.6	55.6	n	100
	Autriche ^{1,2}	2.1	6.0	11.8	7.7	22.9	10.5	1.5	37.1	0.4	100
	Belgique ¹	8.3	4.9	7.1	41.8	14.1	6.2	2.2	15.3	0.1	100
	Canada ^{1,2,4}	1.1	1.6	14.9	5.3	8.2	18.5	1.2	39.7	9.4	100
	Danemark ¹	2.1	4.1	13.5	19.6	17.9	7.1	0.7	35.0	n	100
	Finlande ^{2,5}	1.9	2.0	30.0	11.6	15.1	10.0	3.9	25.6	n	100
	Allemagne ^{2,5,6}	1.5	4.9	19.5	6.3	21.5	17.0	1.7	27.6	0.1	100
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie ¹	11.1	4.2	9.0	32.7	10.6	8.2	2.6	21.5	n	100
	Islande ⁴	1.1	5.2	6.0	2.9	42.9	18.0	1.3	22.5	n	100
	Irlande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Japon ¹	2.4	2.5	14.6	2.3	25.4	1.2	2.0	39.7	9.9	100
	Corée	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas ⁶	1.5	6.2	5.2	16.8	12.8	5.5	5.8	45.4	0.7	100
	Nouvelle-Zélande ^{1,6}	1.2	3.3	7.2	6.3	14.6	18.2	2.8	45.7	0.6	100
	Norvège ¹	1.3	5.3	4.7	10.4	16.9	15.0	3.6	33.6	9.3	100
	Espagne ^{1,2,6}	1.2	2.9	6.8	34.7	12.7	7.0	3.3	31.3	n	100
	Suède ¹	1.0	3.8	23.6	8.1	16.0	14.7	1.8	30.7	0.2	100
Suisse ^{2,5}	0.9	3.6	16.0	7.1	17.4	16.7	2.1	34.2	2.2	100	
Royaume-Uni ¹	0.8	3.8	14.7	9.2	14.3	13.9	1.3	40.8	1.3	100	
États-Unis ¹	0.3	3.0	15.6	6.5	11.0	18.7	1.8	31.0	12.0	100	
Pays partenaires	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Estonie ¹	7.0	0.8	0.9	11.8	17.8	3.8	0.7	57.0	n	100
	Israël	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Slovénie ¹	2.1	5.1	16.7	11.5	21.3	10.9	3.3	29.0	n	100
Répartition des étudiants étrangers par domaine d'études											
Pays membres de l'OCDE	République tchèque ⁷	2.5	5.2	11.1	19.5	8.1	10.6	1.7	35.5	6.0	100
	France ⁷	0.2	1.1	12.6	8.7	20.1	15.8	1.5	39.8	0.1	100
	Italie ⁷	2.0	2.3	14.5	20.4	19.9	6.6	1.7	31.8	0.9	100
	Pologne ⁷	0.5	4.2	4.6	28.2	18.3	5.6	3.4	35.2	n	100
	Portugal ⁷	1.0	3.6	18.3	7.3	8.5	7.3	5.0	49.1	n	100
	République slovaque ⁷	11.6	5.1	12.4	33.0	14.6	6.3	4.5	12.4	a	100
	Turquie ⁷	2.4	9.5	14.6	14.7	10.1	8.8	3.2	36.8	n	100

1. Les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base de leur pays de résidence.

2. Les formations tertiaires de type B sont exclues.

3. L'enseignement de promotion sociale est exclu.

4. Année de référence : 2006.

5. Les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base du pays où ils étaient scolarisés auparavant.

6. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

7. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Comme ces données ne sont pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le tableau et dans le graphique.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2009).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/682616230542>

Tableau C2.6.

Évolution du nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger (entre 2000 et 2007)

Nombre d'étudiants scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger (calculs basés sur le nombre d'individus)

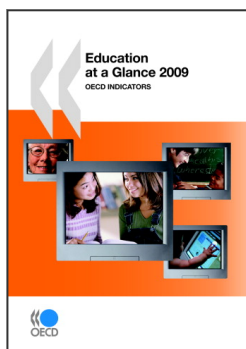
	Nombre d'étudiants étrangers							
	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Étudiants scolarisés à l'étranger dans le monde entier	3 021 106	2 924 679	2 846 423	2 697 283	2 507 551	2 267 148	1 978 507	1 901 188
Étudiants scolarisés à l'étranger dans les pays membres de l'OCDE	2 522 757	2 440 657	2 368 931	2 265 135	2 085 263	1 897 866	1 642 676	1 583 744

	Indice de variation (2007)						
	2006=100	2005=100	2004=100	2003=100	2002=100	2001=100	2000=100
Étudiants scolarisés à l'étranger dans le monde entier	103	106	112	120	133	153	159
Étudiants scolarisés à l'étranger dans les pays membres de l'OCDE	103	106	111	121	133	154	159

Remarque : les chiffres sont fondés sur le nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger dans un des pays membres ou partenaires de l'OCDE ayant fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO, dans le souci de donner un aperçu général de l'évolution du nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger dans le monde. Comme le groupe de pays ayant fourni des données a varié dans le temps, des données manquantes ont dû être imputées pour assurer la comparabilité dans le temps des séries chronologiques. L'inclusion de chiffres de l'UNESCO à propos des pays partenaires de l'OCDE et l'imputation de données manquantes expliquent pourquoi les estimations des effectifs d'étudiants étrangers peuvent s'écarter de celles publiées dans les éditions antérieures de *Regards sur l'éducation*.

Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour la plupart des données sur les pays partenaires de l'OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2009).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/682616230542>



Extrait de :
Education at a Glance 2009
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2009-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Qui sont les étudiants en mobilité internationale et où choisissent-ils d'étudier ? », dans *Education at a Glance 2009 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2009-22-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.